

LEGATA ET BORDJ MÉNAÏEL (BOUMERDÈS)



Des chalets prennent feu

Lire en page 5

MÉCHERIA (NAÂMA)

■ 66 personnes victimes d'une intoxication alimentaire

Lire en page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1366 Jeudi 8 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SELON UN NOUVEAU DÉCRET PRÉSIDENTIEL Grèves et manifestations interdites pour les gardes communaux

Page 4

DISCUSSIONS À ALGER SUR LA SITUATION AU SAHEL

AUX GRANDS MAUX, LES GRANDS REMÈDES

PAGE 3



Ph : APS

RENTÉE SCOLAIRE

L'Etat casse la tirelire

● Une enveloppe de 40 milliards de dinars a été consacrée par l'Etat aux actions de soutien à la scolarisation, au titre de l'année scolaire 2011-2012, a indiqué, mardi dernier, le ministre de l'Education nationale, Boubekur Benbouzid.

Lors d'une séance de travail portant sur les dispositions prises en matière de soutien de l'Etat à la solidarité scolaire, M. Benbouzid a déclaré que «les différentes actions de soutien à la scolarisation engagées par les pouvoirs publics et visant à réduire les inégalités sociales et éradiquer les déperditions scolaires, ont nécessité une enveloppe de près de 40 milliards de dinars».

Page 5

RÉFORMES POLITIQUES



Touati s'insurge contre le quota des femmes

Page 4

MARCHE À BLANC
AUJOURD'HUI DU
MÉTRO D'ALGER

L'ultime étape

Page 7

JEUX AFRICAINS 2011 (KARATÉ)

■ 4 médailles de bronze et 5 athlètes en finale

Lire notre supplément sports 12 - 13 et 14

Repères

1.170

enseignants vacataires relevant des différents établissements scolaires de la wilaya d'Oran seront titularisés dans leurs postes.

70.000

élèves issus de familles nécessiteuses bénéficieront, cette année dans la wilaya de Tébessa, de prime de scolarité de 3.000 dinars.

18

personnes sont mortes d'une épidémie de choléra, ces derniers jours, dans l'Etat de Bauchi, dans le nord du Nigeria.



Changement à la tête de l'INSP

Le Dr Kellou a été nommé, le 23 août dernier, en qualité de directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP) en remplacement de Mme Cherfi appelée à l'inspection générale du ministère de la Santé. Le Dr Kellou, qui n'est pas à présenter, avait occupé plusieurs postes de responsabilités au sein du ministère de la Santé comme celui de la direction de la prévention.

Du nouveau dans la lutte contre le cancer du sein



Des chercheurs français ont découvert un marqueur dénommé "Kindlin-1" pouvant identifier le risque de développer des métastases pulmonaires chez les femmes atteintes de cancers du sein, selon des travaux publiés, mardi, dans le *Journal of National Cancer Institute* (JNCI) américain.

Avec cet outil, les chercheurs espèrent pouvoir bloquer la prolifération des cellules tumorales et ainsi contenir le pouvoir agressif des tumeurs à fort risque de dissémination pulmonaire.

Dans ses précédents travaux, l'équipe de Rosette Lidereau (Inserm/laboratoire d'oncogénétique de l'Institut Curie) avait identifié une "signature", composée de 6 gènes, caractéristique des cancers du sein ayant une forte propension à former des métastases dans les poumons.

L'un de ces gènes, celui commandant la fabrication de la protéine "Kindlin-1" a retenu l'attention des chercheurs : en effet, il existe un lien réel entre l'excès de cette protéine dans les tumeurs du sein et le développement des métastases pulmonaire, note Keltouma Driouch qui pilote l'étude. Cette protéine en excès à un rôle de "décolleuse". Grâce à elle, la cellule cancéreuse se décolle de la tumeur, puis adhère à une matrice de collagène pour être véhiculée vers les vaisseaux sanguins afin d'aller se disséminer dans l'organisme et s'implanter dans les poumons, explique-t-elle.

Ce marqueur "Kindlin-1" pourrait servir d'outil diagnostique pour identifier les femmes atteintes de cancer du sein et présentant un risque d'extension du cancer aux poumons. "Avec l'outil diagnostique, on peut mieux les surveiller ou intervenir rapidement en cas de métastase débutante", commente la cher-

Que se passe-t-il à Algérie Poste

Plus de la moitié des directeurs de wilaya de l'entreprise Algérie Poste, au nombre de 26, plus exactement, ont refusé de rejoindre leurs nouveaux postes. Ils auraient été reçus individuellement par le directeur général jusqu'à une heure tardive de la nuit, dans la journée de dimanche passé, sans pour autant les convaincre, avancent des sources généralement bien informées. Parmi eux, il y a ceux qui auraient préféré démissionner du poste en signe de protestation contre ce mouvement. La plupart des contestataires estiment, précise notre source, que cette opération n'avait pas de raison d'être car l'entreprise est en phase de restructuration actuellement. La logique aurait été de commencer au niveau central avec la mise en place effective de la nouvelle réorganisation de l'entreprise. Pour rappel, le directeur général de l'entreprise Algérie Poste avait opéré en catimini un vaste mouvement des directeurs de wilaya sans associer aucune partie. Les personnes concernées par cette opération, au nombre de 50, ont connu leur affectation dimanche dernier au cours d'une réunion à laquelle elles ont été conviées au siège de la direction générale. Cette opération, qui a surpris plus d'un, a créé un certain malaise chez les coordinateurs de wilaya qui ont désapprouvé le timing et la manière. Ils estiment que cette démarche ne répond à aucune logique de gestion.



Un nouvel ambassadeur de Tunisie en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Nadjib Hachana, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République tunisienne auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Signature d'un mémorandum entre le CNES et son homologue chinois

Un mémorandum d'entente et de coopération a été signé, mardi soir à Alger, entre le Conseil économique et social algérien (CNES) et son homologue chinois. Le mémorandum d'entente a été paraphé par le président du CNES, M. Mohamed Seghir Babès, et par le vice-président de la Conférence consultative politique du peuple chinois et également président du Conseil économique et social de la Chine, M. Wang Gang, en visite de travail et d'amitié en Algérie.

Ce mémorandum d'entente et de coopération constitue "le cadre institutionnel devant régir la coopération entre les deux institutions et en tracer les modalités de mise en oeuvre", stipule l'article n°1 du document dont l'APS a obtenu une copie.

En vertu de ce document, les deux parties s'accordent à "établir et assurer un mécanisme de consultations ad hoc propre à permettre de larges et constants échanges de points de vues susceptibles de donner lieu à des études et recherches conjointes sur tout sujet estimé commun".

M. Wang s'est félicité à cette occasion de la qualité des relations algéro-chinoises qui "ne cessent de se renforcer depuis 50 ans".



Dixit



Abdelkader Bensalah :

«L'attentat terroriste perpétré contre l'Académie militaire interarmes de Cherchell et un commissariat de police à Tizi Ouzou ne réussira pas à entraver la marche de l'Algérie ni à influencer le cours de ses orientations (...). Immunisée par l'expérience douloureuse qu'elle a vécue, l'Algérie redouble de détermination à chaque fois qu'un obstacle se pose, pour aller de l'avant sur la voie du développement et de l'édification d'un Etat démocratique moderne et d'une société sécurisée.»

DISCUSSIONS À ALGER SUR LA SITUATION AU SAHEL

Aux grands maux, les grands remèdes

Les problématiques indissociables de la sécurité et du développement dans la région du Sahel seront au centre des discussions de la conférence de haut niveau sur le partenariat dans les domaines de la sécurité et du développement entre les pays du champ (Algérie, Mali, Niger et Mauritanie) et les partenaires extra-régionaux qui s'est ouverte, hier, à Alger.

PAR SADEK BELHOCINE

« Cette conférence prend une dimension particulière eu égard aux risques liés quant aux répercussions sur la situation en Libye, notamment celui des nouveaux flux incontrôlés d'armes de tous calibres vers le Sahel », a souligné Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, lors de sa déclaration d'ouverture des travaux. La situation est, on ne plus explosive dans cette région. Terrorisme, trafics en tous genres et connexion entre les deux fléaux, prises d'otages avec demande de rançon, font que la situation dans la région devient préoccupante. Le constat a été dressé par tous les intervenants qui ont relevé que le moment est venu de dégager des solutions pour relever le défi qui se pose en termes de stabilité de cette région. « Nous sommes pleinement conscient que la lutte contre ces menaces d'envergure appelle nécessairement la conjugaison des efforts et la convergence de toutes les bonnes volontés », a souligné le ministre qui estime que « le partenariat que nous souhaitons peut apporter des réponses appropriées à nos besoins en matière de formation et de renforcement des capacités d'échange d'évaluations et de renseignements, de fourniture d'équipements spécifiques parallèlement à la mise en œuvre de projets de développement bénéficiant aux populations les plus vulnérables ». Pour Abdelkader Messahel, « en prenant l'initiative d'organiser cette rencontre, les pays du champ ont été animés par une volonté de dialogue approfondi avec nos partenaires pour dégager ensemble la vision d'un partenariat conçu de manière à appuyer leur propre stratégie régionale et optimiser les synergies avec les politiques et programme de nos partenaires en direction du Sahel », rappelant dans ce contexte la stratégie régionale mise en place par les pays du champ et qui englobe quatre dimensions, politique (consultations régulières), militaire (état-major opérationnel conjoint), sécuritaire (Unité de fusion et de liaison UFL) et, enfin, la dimension du développe-



La situation au Sahel en débat à Alger.

ment (projets structurants). Selon lui, cette stratégie a permis aux pays du champ d'engager le partenariat et la coopération régionale sur des bases organisées et dans un esprit solidaire. C'est ce même esprit qui est attendu des champs de ses partenaires extrarégionaux. Outre ce partenariat actif, Mesahel estime que « le partenariat devrait également couvrir le volet normatif et l'impératif de tarir toutes les sources de financement du terrorisme y compris en prohibant le paiement des rançons ».

La mutualisation des capacités, la coopération, la coordination, la complémentarité et la cohérence.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères du Mali, Soumeylou Boubeye Maïga, relève que la région du Sahel fait face à « une série de défis » et est « confrontée à des problématiques imbriquées les unes aux autres ». Le Mali, dit-il, est face à 4 défis que sont, « la vulnérabilité structurelle, une rébellion armée, des revendications identitaires et des indicateurs socio-économiques négatifs », outre une explosion de la criminalité transnationale (50 tonnes de cocaïne saisies dernièrement) et « l'accroissement de la menace terroriste », ce qui fait selon que « le champ de la confrontation devient plus globale dans des relations internationales complexes ». Son approche pour la stabilité du Sahel qui est un espace commun, réside selon lui par « la mutualisation des capacités, la coopération, la coordination, la complémentarité et la cohérence ». Il estime que pour que le Sahel devienne une zone de prospérité, « il faudrait arriver à la mise en œuvre opérationnelle des décisions arrêtées ».

De son côté, le chef de la diplomatie mauritanienne, Hamadi Ould Baba Ould Hamadi, pense que seule « une approche dessinée unique et unifiée » permet de relever le défi de la sécurité au Sahel qui ont pour obstacles, « l'immensité de l'espace, la faiblesse des systèmes de sécurité, la circulation des armes, le chômage des jeunes et le terrorisme qui va crescendo ». Il estime que ce défi « requiert la mise en place des

politiques de développement intégrées » et est convaincu que « la conférence aboutira à des résultats probants ». Le ministre nigérien des Affaires étrangères, Mohamed Banjou, lui, estime que la stratégie régionale est un cadre de configuration approprié entre les pays du champ, mais il avoue qu'aucun bilan n'a été dressé jusqu'à maintenant et développe la même approche sur la caractéristique dialectique, sécurité/développement. Le chef de la diplomatie nigérienne constate que le

Comité d'Etat-major opérationnel conjoint des pays du champ est loin d'être opérationnel et estime que si les résultats de la réunion de Bamako étaient positifs, la situation est tout autre présentement avec la crise libyenne et ses conséquences entre autres la circulation des armes, la quantité des véhicules 4x4 volés et la quantité de simex (poudre servant à la fabrication des explosifs) en circulation. Il exhorte à agir vite et demande au leadership algérien d'être « plus vigoureux ». Des phénomènes compromettant la stabilité de la région Manuel Lopez Blanco, coordinateur de l'Union Européenne sur le Sahel, estime que le « moment est crucial pour le Sahel et pour le Maghreb ». La région fait face selon elle à « une multitude des menaces qui s'alimentent mutuellement auxquelles est venu s'ajouter la crise libyenne ». « Ces phénomènes ont atteint une ampleur telle qu'elles peuvent compromettre la stabilité de la

région si une action concertée n'est pas entreprise », prévient-elle, assurant que « l'UE s'est dotée d'une stratégie holistique, intégrée et régionale pour aider les pays du Sahel à faire face à l'insécurité et aux défis du développement ». Le général Carter Ham commandant de l'Africom, lui, évoque « le rôle de soutien », non, précise-t-il, « de chef de file » et regrette qu'il y ait « des sentiments de frustration dans la politique américaine d'aide à la lutte contre le terrorisme » et avance que l'aide des USA se fera selon les besoins et les demandes des pays intéressés. Enfin, le conseiller et l'homme du Sahel du président français Nicolas Sarkozy, André Parent, a une même approche que les pays du champ concernant leur appropriation individuellement et collectivement de la stratégie de la lutte contre le terrorisme et pense qu'il est opportun de réfléchir et d'agir ensemble pour trouver des solutions à la dialectique, sécurité/développement. Il exprime le souhait de son pays de d'apporter son soutien dans ces domaines, estimant que « nous sommes dans l'urgence et qu'il faut reconquérir le temps perdu » par « la coopération de tous les Etats » pour renforcer « la coopération et la concertation déjà engagée ». Le conseiller du Premier Ministre, Robin Salvi, avance que la situation en Libye et dans les pays arabes, l'Aqmi et El Qaïda dominent l'agenda international et affirme que le Royaume-Uni se tient aux côtés des pays menacés par le terrorisme, assurant concernant la Libye que le CNT s'est engagé à assurer la stabilité du pays. Le représentant anglais loue la coopération antiterroriste entre son pays et l'Algérie, l'a qualifiant de « très importante », ayant la même approche concernant la prohibition de paiement de rançons. Il estime, par ailleurs, que l'idéologie d'El Qaïda perd du terrain et que les révolutions arabes ne sont pas fanatiques. S. B.

Sous la Plume

Se serrer les coudes

PAR SORAYA HAKIM

Abdelkader Messahel, le ministre délégué aux Affaires africaines et maghrébines, vient de donner le coup de starter à la Conférence internationale sur le partenariat dans la lutte contre le terrorisme entre les pays du champ que sont l'Algérie, le Mali, le Niger et la Mauritanie. Une rencontre où prennent part des partenaires extra régionaux mais une

autre rencontre des chefs d'Etat-major qui a été un plaidoyer contre l'intervention étrangère qui fait référence à la France lors de son raid aux côtés de l'armée mauritanienne pour libérer l'otage français, M i c h e l

« Une rencontre où prennent part des partenaires extra régionaux mais une rencontre qui se situe dans le prolongement des rencontres qui se sont déroulées, en 2010, et la dernière en date à Bamako, en mai 2011. »

Germaneau, aux mains d'Aqmi. Aujourd'hui, les pays conviés à cette rencontre devront recentrer les enjeux et plancher sur une stratégie qui débouche sur l'impérieuse nécessité de couper les vivres au terrorisme comme le paiement des rançons qui contre-vient à la résolution 1904 du Conseil de sécurité. Les pays du champ attendent des pays décideurs des programmes politiques ambitieux pour faire face aux défis qui se posent au Sahel. Ils n'en n'attendent pas moins. S. H.

NONO J.S. MATONDO-FUNDANI, CHEF DE DÉLÉGATION DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

« Il n'y a pas de croissance économique sans paix et sécurité »

PAR AMAR AOUIMER

Le chef de la délégation de la Banque africaine de développement (BAD) et responsable du Fonds africain de développement, Nono J.S. Matondo-Fundani, estime que « le développement économique et la croissance économique dans les pays africains doivent aller dans le sens de la préservation de la paix et de la garantie de la sécurité dans la région du Sahel et du continent. »

Le terrorisme est un signe reflétant une situation donnée et une perturbation ainsi qu'une instabilité. La sécurité et la paix

favorisent le développement économique et assure la croissance durable. Il ne peut y avoir de progrès économique sans paix et sans sécurité permanente en Afrique. Nous avons besoin d'une stabilité dans les pays africains et garantir un développement pour les populations en assurant un niveau de vie décent et un développement durable dans le temps.

Nous accompagnons la réalisation des projets économiques qui doivent être initiés par les pays et la société civile. Nous pilotons les opérations pour garantir la croissance économique et l'élevation des conditions de vie des populations. ●●●

«Il s'agit d'un développement inclusif en réglant la question du chômage et en offrant des emplois pour les jeunes africains, car le problème principal des jeunes en Afrique a trait au chômage. Durant les discussions dans les différents ateliers, nous examinerons les moyens de réaliser l'assistance aux pays en mettant l'accent sur l'intégration régionale».

A. A.

L'AMBASSADEUR DE TURQUIE
À ALGER AU MIDI LIBRE

«Nous soutenons le peuple libyen et les droits de l'homme»

L'ambassadeur de Turquie à Alger, Ahmet Necali Bigali, estime que «le peuple libyen doit réaliser ses aspirations à la démocratie et au recouvrement de ses droits légitimes. Nous voulons que la démocratie soit définitivement installée en Libye et nous souhaitons, également, un cessz le feu immédiat et l'arrêt de l'effusion de sang. Aussi, nous soutenons les pas des pays africains dans les efforts de sécurité et de pacification, ainsi que les droits de l'homme. Nous voulons apporter notre contribution à la lutte contre le terrorisme et le crime transnational, mais la Turquie souffre aussi avec le PKK dans son combat contre le terrorisme.
Les pays du Sahel doivent retrouver la paix, la sécurité et la sérénité et renouer avec la croissance économique et le développement durable.»

SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR DE SUÈDE,
EVA EMNAUS, À ALGER AU MIDI LIBRE

«Nous apportons notre contribution à la stabilité et à la croissance en Afrique»

«Il s'agit pour nous de voir comment la Suède peut apporter sa contribution active et efficace à la sécurisation de l'Afrique en tant que pays de l'Union européenne. Nous félicitons l'Algérie, le Niger et la Mauritanie pour cette initiative. Nous allons également suivre les discussions et les résolutions concernant la lutte anti terroriste et la criminalité organisée dans la région du Sahel.»

A. A.

SELON UN NOUVEAU DÉCRET PRÉSIDENTIEL

Grèves et manifestations interdites pour les gardes communaux

L'activité du personnel de la Garde communale mis sous la tutelle du ministère de la Défense nationale est, désormais, réglementée. En effet, le décret présidentiel n° 11-265 du 2 août 2011 vient d'être publié au Journal officiel n° 44 du 10 août 2011.

PAR KAMAL HAMED

Ainsi, selon les dispositions de ce décret, il est, désormais, interdit au personnel du corps de la Garde communale, soumis d'abord à l'obligation de réserve, d'organiser des manifestations. «Les grèves, les rassemblements non réglementaires, ainsi que l'adhésion à des associations à caractère politique, syndical, professionnel, sont interdits», note l'article 20 dans son alinéa 2. Quant à l'alinéa 1 de ce même article, énoncé dans le chapitre 3 portant obligations et discipline, il stipule que les gardes communaux, «ne doivent diffuser ou laisser connaître ni fait, ni écrit, ni information liés à l'exercice de leurs missions». Il est dès lors évident que tout manquement à ces obligations, comme cela est explicitement énoncé dans l'article 26 de ce décret, expose le fautif à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement ou la révocation. «Les personnels de la Garde communale ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire peuvent introduire un recours auprès du commandant de région militaire, dans les quinze (15) jours suivant la date de notification de la sanction. Passé ce délai, le recours n'est plus recevable (...). Les décisions du commandant de Région militaire ne sont pas susceptibles de recours», stipule l'article 25 de ce décret. Relevant du régime de la contractualisation, les personnels du corps de la Garde communale n'ont pas, par conséquent, les mêmes statuts que les militaires. Ainsi, comme il est stipulé dans



Une manifestation à Alger des gardes communaux.

l'article 32, «Les dispositions en vigueur au sein du ministère de la Défense nationale relatives aux statuts des personnels militaires et des personnels civils assimilés aux personnels militaires ne sont pas applicables aux personnels de la Garde.» Les dispositions de ce décret interviennent quelques mois seulement après les multiples manifestations et autres grèves initiées par les gardes communaux. Ces derniers ont, en effet, pour rappel, notamment organisé une marche à Alger qui a rassemblé des milliers de personnes. Les gardes communaux revendiquaient particulièrement un statut particulier, une hausse des salaires à travers l'élaboration d'un nouveau régime indemnitaire et le droit à la retraite au bout de quinze années d'activités. Des négociations ont alors eu lieu avec le ministère de l'Intérieur, dont ils dépendaient avant donc la promulgation de ce nouveau décret, et ont abouti à la conclusion d'un accord qui a permis d'apaiser la tension. Interrogé sur les dernières dispositions de

ce décret, Hakim Chaïb, le coordinateur national des gardes communaux, a indiqué que «les interdictions existaient déjà et le décret présidentiel n'a fait que rappeler ces dispositions». Notre interlocuteur, contacté hier par téléphone, a annoncé que les représentants des gardes communaux prévoient de tenir la semaine prochaine une réunion avec Mme Benyelles, directrice des ressources humaines au ministère de l'Intérieur, en vue de discuter sur les problèmes encore en suspens auxquels font encore face les gardes communaux. Selon Hakim Chaïb, les engagements du ministère de l'Intérieur n'ont pas tous été tenus. Il en est ainsi du versement de 50% du rappel qui devait être effectué avant l'Aïd. «La plupart des wilayas, à l'exemple de Blida, Tipaza, Bordj-Bou-Argeridj et Mila n'ont rien perçu. Dans d'autres wilayas, les gardes communaux ont perçu juste une partie de ce rappel puisque les responsables les ont informés que celui-ci sera effectué en trois tranches.» Notons que, comme l'a indiqué Hakim Chaïb, les 50% restants du rappel seront versés, comme se sont engagés les responsables du ministère de l'Intérieur, au mois de janvier 2012. En outre, le problème de la retraite comme celui de la prime de panier reste encore posé avec acuité. «La majorité des gardes communaux ont refusé jusqu'à présent de formuler la demande à la retraite puisqu'ils ne connaissent pas la valeur de la pension de celle-ci. Cela intervient au moment où les autorités commencent à recenser les personnels de la garde communale désirent partir en retraite», dira Hakim Chaïb.

K. H.

RÉFORMES POLITIQUES

Moussa Touati s'insurge contre le quota des femmes

PAR LARBI GRAÏNE

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a critiqué, hier à Alger, lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège national de son parti, les nouvelles dispositions de loi relatives à l'obligation faite aux partis politiques de réserver dans leur liste électorale 30% de leur effectif aux femmes au titre de la promotion de la représentation féminine dans la vie politique nationale. «C'est de l'immixtion dans les affaires des partis ; on veut

soumettre les partis à l'administration, ce qui porte atteinte à leur liberté. Les formations politiques sont par essence des organisations qui ont des idéologies et des croyances. Nous obliger à inclure dans nos effectifs 30% de femmes, cela revient à accepter d'avoir une tutelle», a-t-il asséné. Toutefois, il précise : «Je ne suis pas contre la promotion de la femme en politique ; je suis contre les quotas. Les femmes choisies par un parti sont, d'abord, des militantes et non des voix qu'on va acheter.» Et de poser une série d'interrogations : «Si vraiment les autorités veulent cette

promotion, pourquoi elles ne recourent pas à la nomination des femmes dans les fonctions administratives ? Pourquoi avoir fixé le taux à 30% et non à 50% ? Pourquoi pas 24 walis femmes, 300 chefs de daïra femmes, la moitié du gouvernement femmes.» Moussa Touati pense que les autorités «veulent faire diversion avec cette histoire de quota dans le but de détourner l'attention des véritables problèmes qui se posent à la société». Il a évoqué les «signes annonciateurs d'une contestation sociale chaude». Il en veut pour preuve «les émeutes qui émaillent les opéra-

tions de relogement».

Questionné sur sa position par rapport à un éventuel retour de l'ex-FIS, Moussa Touati a rappelé que la Constitution algérienne interdit les partis à base religieuse, régionaliste et linguistique. Selon lui, il faut s'interroger sur le fait que sur les 4 partis qui n'ont pas respecté ces dispositions constitutionnelles (allusion aux autres partis islamistes), «un seul parmi eux en a été exclu alors que les 3 autres ont été repêchés». Abordant la question de la sincérité des prochains processus électoraux, le président du FNA a estimé qu'il «n'y a pas de nouveau dans ce domaine» Pour lui, les nouvelles mesures relatives à la protection contre la fraude électorale ne changent rien à la nature du problème. «C'est toujours l'administration qui chapeaute tout», a-t-il soutenu. Il a invité l'assistance à consulter le site Internet du FNA pour prendre connaissance des propositions de son parti pour faire barrage aux fraudes électorales. Le conférencier se déclare, néanmoins, partant «pour les prochaines législatives» arguant qu'«il faut se jeter dans l'arène pour changer les choses». Et d'ajouter : «Tous ceux qui sont restés au dehors depuis 1963 n'ont jamais pu changer quoi que ce soit.» Le FNA conteste l'agenda du pouvoir relatif aux réformes politiques. De son point de vue, «il faut, d'abord, commencer par amender la Constitution d'où découlent les lois organiques» et juge que «vu la composante du Parlement actuel, celui-ci n'est pas le cadre adéquat pour concrétiser lesdites réformes».

Au chapitre du dossier libyen, le président du FNA a laissé entendre qu'il ne reconnaissait par le Conseil national de transition (CNT). «Nous reconnaissons uniquement l'autorité des peuples ; si on respecte le choix du peuple libyen dans des élections, on respectera la nouvelle autorité qui va en découler», a-t-il ajouté. Pour lui, la position officielle de l'Algérie à l'égard du conflit en Libye est «une position opaque et versatile qui a fait perdre à notre pays sa place de phare d'espérance et d'appui aux peuples opprimés».

L. G.

GROUPE ALGÉRIE TÉLÉCOM

L'image de marque en débat au regroupement régional de Tlemcen

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le groupe Algérie Télécom compte, désormais, reprendre sa prééminence sur le secteur de la téléphonie et des télécommunications. La nomination de M. Hachemi Belhamdi au poste de président-directeur général d'Algérie Télécom a engendré une évaluation des plus objectives, un état des lieux judicieusement irrigué par les contributions des divisions et directions centrales, a-t-on indiqué dans un communiqué. A ce propos, explique-t-on, «les remarques pertinentes faites par le nouveau p-dg, s'agissant de l'image de marque de l'entreprise, ont donné lieu à une profonde réflexion caractérisée, on s'en doute, par une certaine remise en cause de la manière dont sont pris en charge les clients tant par les agences commerciales que par les services techniques». Des structures handi-capées dès le départ par un personnel plus enclin à réagir en fonctionnaire qu'en représentant d'une entreprise engagée dans la concurrence et un redéploiement seul en mesure de lui permettre de

maintenir sa Dans son communiqué, le groupe AT, précise que «la réalité objective semble, dans ce cadre, être la préoccupation centrale de M. Belhamdi qui tient à ce que les délégations régionales et les structures locales participent pleinement à la transformation objective de l'image de l'entreprise». C'est dans cette dynamique que le regroupement de Tlemcen de ce jeudi a été programmé, souligne-t-on dans le même document. Et d'ajouter que «l'image de marque d'une entreprise résulte de la perception par le public d'une multitude d'éléments physiques et immatériels». Selon la direction du groupe, «que ce soit à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise et de ses filiales, Algérie Télécom, de l'avis même de son p-dg, compte bien faire reculer les réminiscences d'un autre âge en vue de réhabiliter les compétences avérées et les dispositions morales susceptibles d'érouser les méfaits de la fatalité, du désengagement et de mettre les personnels en place face à leur responsabilité historique». En d'autres termes, le groupe Algérie Télécom veut plus que tout restaurer

l'image de l'entreprise. A ce propos, le groupe précise que «défendre son outil de production, réconcilier le citoyen avec le secteur public de la téléphonie, et hisser l'Algérie au niveau des nations qui comptent dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, telle doit être l'option sacerdotale de tous les salariés». Désormais, souligne-t-on, le groupe AT «se doit de promouvoir les relations publiques», et ce, pour «parvenir à asseoir davantage un climat de confiance avec ses clients, ses fournisseurs et ses partenaires et à en faire des interlocuteurs privilégiés qu'il faut informer en permanence». Pour ce faire, Algérie Télécom, a-t-on ajouté, envisage de développer amplement ses atouts de communication, et ce par le biais d'un «positionnement de l'image de marque, développement de la notoriété, élaboration d'une tactique publicitaire, élaboration d'une stratégie de relations privilégiées avec la presse».

M. B.

CANTINES, TRANSPORT SCOLAIRE, INTERNATS...

L'Etat consacre 40 milliards de dinars

Une enveloppe de 40 milliards de dinars a été consacrée par l'Etat aux actions de soutien à la scolarisation, au titre de l'année scolaire 2011-2012, a indiqué, mardi dernier, le ministre de l'Education nationale, Boubekur Benbouzid.

PAR AHMED BOUARABA

Lors d'une séance de travail portant sur les dispositions prises en matière de soutien de l'Etat à la solidarité scolaire, M. Benbouzid a déclaré que *«les différentes actions de soutien à la scolarisation engagées par les pouvoirs publics et visant à réduire les inégalités sociales et éradiquer les déperditions scolaires, ont nécessité une enveloppe de près de 40 milliards de dinars»*. Notons que cette enveloppe est destinée, en premier, aux cantines scolaires dont le nombre, a précisé le ministre, *«s'est particulièrement densifié en passant de 4.114, en 1999,*



à 13.962 en 2011 ». Le nombre de bénéficiaires a, quant à lui, atteint 3.100.000 avec une enveloppe de plus de 14 milliards de dinars, ce qui représente un taux national de 78,78 %. Le ministre a, à cet effet, souligné que le nombre de bénéficiaires des cantines était de 500.000, en 1999, avec une enveloppe de 600 millions de dinars. Il est, dans ce contexte, utile de rappeler qu'il a été décidé d'augmenter à 100% le taux de couver-

ture en matière de cantines scolaires dans les wilayas du Sud du pays. Outre la restauration scolaire, 7,2 milliards de dinars ont été affectés pour prendre en charge les 833.589 pensionnaires et autres 59.000 internes. Ainsi, l'enveloppe affectée à la restauration scolaire, au système de demi-pension et à l'internat est estimée, cette année, à plus de 21 milliards de dinars. M. Benbouzid a, dans ce sens, mis en exergue que le nombre d'internes a diminué, entre 2007 et 2009, grâce à la construction d'établissements scolaires proches des lieux de résidence des élèves. Notons, en outre, que les actions de soutien à la scolarisation concernent, également, la prime de scolarité qui représente une enveloppe financière de 9 milliards de dinars. Cette prime, de 3.000 dinars, a été instituée par le président de la République depuis la rentrée scolaire 2000-2001 au profit de 3 millions d'élèves nécessiteux. Le ministre de l'Education nationale a, concernant le manuel scolaire qui fait l'objet d'une distribution aux élèves nécessiteux à titre gracieux, indiqué qu'une enveloppe de 6,5 milliards de dinars, dégagée en 2010, a permis la reconduction de cette opération pour cette rentrée et faire ainsi bénéficier 4 millions d'élèves de la gratuité de tous les manuels

dans toutes les disciplines. M. Benbouzid a, par ailleurs, évoqué le transport scolaire assuré l'année passée à 584.259 élèves, tous cycles confondus, avec un parc national de 4.565 bus. Notons, enfin, que plusieurs lots de trousseaux scolaires (cartables, tabliers...), destinés aux élèves issus des foyers nécessiteux ont été distribués gratuitement.

A. B.

Benbouzid souligne l'importance de la santé scolaire

M. Benbouzid a, d'autre part, souligné l'importance de la santé scolaire et la nécessité d'élargir la couverture sanitaire des élèves avec la densification du réseau des Unités de dépistage et de suivi (UDS) dont le nombre est passé de 1.228, en 2008, à 1.251, en 2011. Dans ce contexte, il convient d'expliquer que ces UDS sont encadrés par 1.487 médecins généralistes, 1.311 chirurgiens dentistes, 721 psychologues et 1.868 agents paramédicaux. Il a, en outre, fait savoir que l'opération de prévention de la carie dentaire en milieu scolaire se poursuivra avec la collaboration du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Notons, enfin, que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a, de son côté, consacré 500 millions de dinars pour doter les élèves nécessiteux de lunettes de vue.

A. B.

BOUMERDÈS Des chalets prennent feu à Legata et à Bordj Ménaïel

Deux chalets ont pris feu, ces deux derniers jours, dans la wilaya de Boumerdès. La sécurité des citoyens habitants ces cabanons provisoirement, depuis près de huit ans semble menacée par les feux et autres aléas pouvant nuire à la vie des gens. Une famille a été sauvée miraculeusement par des habitants du site des chalets de BCR dans la commune de Bordj Ménaïel, suite à un incendie qui a ravagé un chalet. Selon des habitants, un court-circuit électrique aurait été la cause de l'incendie qui a failli perdre la vie de toute une famille. Nous ne savons toujours pas si les autorités locales sont venues au chevet de la famille sinistrée. Toutes nos tentatives de joindre le premier responsable de la commune sont restées vaines. Durant les quatre dernières années, plusieurs chalets ont connu le même sort causé par des pannes électriques causées principalement par les pluies. Outre cela, un glissement de terrain au niveau du site menace depuis plusieurs années la vie de plusieurs familles. En hiver de l'année écoulée, plusieurs chalets ont failli être emportés par le glissement dudit terrain et deux chalets avaient pris feu. Par ailleurs, un autre chalet a pris feu au niveau du site des chalets de Koudiet Laârayes dans la commune de Legata. La famille qui y habite est sortie indemne mais le chalet a été, totalement, ravagé par le feu. Le chef de la famille a réussi à sauver ses enfants grâce à la mobilisation des autres citoyens venus à son aide. Le chalet, selon des habitants a pris feu, vers 6h30. L'incendie a fait exploser une bouteille de gaz butane. L'explosion n'a fait, heureusement, aucune victime. Le feu aurait été déclaré par un court-circuit électrique. Le chalet a été réduit en cendres avant même l'arrivée des pompiers de la Protection civile. Les membres de la famille ont été, par ailleurs, logés provisoirement par l'APC de Legata avant que leur relogement ne soit fait définitivement. Les services de la Gendarmerie nationale de Legata ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances exactes de l'incendie.

T. O.

RÉACTIONS MITIGÉES DES SYNDICATS DE L'EDUCATION

Entre appréciation et refus catégorique

Les réactions des différents syndicats nationaux, par rapport à l'annonce faite, quelques jours avant la rentrée scolaire 2011-2012, par le ministre de l'Education nationale, Boubekur Benbouzid, concernant les actions de solidarité scolaire engagées par les pouvoirs publics, d'une enveloppe de 40 milliards de dinars, sont mitigées. Elles vont de l'appréciation au refus catégorique. Pour le SNAPEST, c'est l'histoire de la bouteille à demi-pleine mais à demi-vide, tandis que l'UNPEF applaudit et salue. Le SATEF, lui, estime que la politique de Benbouzid est très loin des normes internationales. Pour le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), c'est l'histoire de la bouteille à demi-pleine mais à demi-vide. Selon son coordinateur national, Meziane Meriane : *«Il faut que l'Etat mette le paquet pour revenir en charge des élèves démunis.»* Citant le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille qui procède à la distribution de milliers de couffins de Ramadhan aux familles nécessiteuses, durant le mois sacré de

Ramadhan, M. Meriane a, concernant les repas offerts aux élèves, mis en exergue qu' *«une bonne alimentation peut accroître le rendement des élèves»*. Toutefois, *«nous avons constaté que parfois l'argent n'arrive pas aux enfants»*, a-t-il dit. Afin d'endiguer le problème de détournement, le coordinateur nationale du SNAPEST, a appelé au *«contrôle rigoureux»*.

«Tout le cercle doit être contrôlé pour que l'argent arrive aux élèves démunis», a-t-il conclu. Le président de l'Union nationale des personnels de l'Education et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, lui, applaudit mais toutefois estime que cette somme, même si elle est faramineuse, reste insuffisante. *«Nous saluons cette initiative mais toutefois nous considérons que cette somme est insuffisante»*, a-t-il dit à ce propos. Selon lui, cette aide devra toucher plusieurs familles, pas seulement celles démunies. A ce titre, le président de l'UNPEF a considéré que l'augmentation de ces 40 milliards à 25% serait *«une bonne chose»*. *«La vie est chère, même les petits fonctionnaires ne peuvent subvenir à tous les besoins de leurs enfants»*,

a-t-il estimé, tout en lançant un appel aux autorités d' *«élargir au fur et à mesure cette initiative»*. De son côté, le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), Mohamed Saâdali, a estimé que : *«la qualité n'a pas sa place»* chez Benbouzid. Mettant en doute la qualité des quelque 60 millions de manuels scolaires, mis à la disposition des élèves de l'ensemble des cycles scolaires à l'occasion de la rentrée scolaire 2011-2012, M. Saâdali a déclaré que *«le ministère a tendance de parler de la quantité mais jamais de la qualité»*, notamment dans son volet pédagogique.

«La qualité n'a pas sa place» chez Benbouzid, a-t-il conclu. Pour ce qui est des autres actions de solidarité, le sg du SATEF dira que *«ça ne doit pas être un luxe, c'est un besoin de base pour les élèves, notamment ceux issus des familles nécessiteuses»*. Nonobstant cela *«ça reste toujours insuffisant par rapport aux normes de l'UNESCO qui sont d'une moyenne de 6% du PIB»*. *«Nous en sommes très loin»*, a-t-il encore dit.

MARCHE À BLANC, AUJOURD'HUI, DU MÉTRO D'ALGER

L'ultime étape...

La mise en marche sans passagers du métro d'Alger, dite la marche à blanc, qui sera lancée aujourd'hui, est l'ultime phase de ce projet avant sa mise en service, a-t-on appris auprès du ministère des Transports. Après l'achèvement des phases des essais mécaniques, dynamiques et ceux des différents systèmes, la société RATP-El Djazaïr, chargée de l'exploitation du métro d'Alger, procèdera, pendant quelques semaines, à son exploitation non commerciale, une phase d'essai nécessaire en prévision de sa mise en service effective prévue en novembre prochain. La RATP-El Djazaïr va simuler lors de cette étape du fonctionnement non commercial 100 exercices, comme l'évacuation des passagers d'une rame ou l'accostage d'une rame qui tombe en panne afin de pouvoir gérer le métro avec efficacité lors de sa mise en service, avait indiqué le dg de la RATP, Pascal Garret. *"La marche à blanc, c'est un métro qui roule comme s'il est totalement livré"*, avait expliqué, en juillet dernier, le ministre des Transports, Amar

Tou. Durant cette phase de mise en service d'essai, il va transporter un nombre limité de passagers qui sera augmenté progressivement en prévision de son exploitation commerciale. Selon le ministre, le Fonds de soutien aux transports collectifs qui intervient déjà dans le soutien des prix de l'ETUSA et du tramway d'Alger, sera également sollicité pour soutenir le prix du ticket de métro. *«Nous disposons actuellement de ressources financières suffisantes pour qu'on puisse répondre à notre ambition d'offrir aux Algériens un moyen de transport à un prix raisonnable»*, avait déclaré M. Tou. Concernant le prix du ticket du métro, le ministre a précisé que *"tous les scénarios"* de tarification ont été étudiés, mais la décision du *"juste prix"* sera prise avant la deuxième quinzaine de ce mois de septembre pour permettre à la RATP-El Djazaïr de l'intégrer dans ses systèmes de calcul. *«Nous avons élaboré plusieurs variantes de prix»*, a-t-il dit en assurant que *"la tarification a été bien calculée"*, mais sans donner plus de détails sur le

prix du ticket. L'exploitation du métro d'Alger sera assurée par plus de 400 agents que la RATP est en train de former, dont 275 sont formés dans l'exploitation, une centaine dans la maintenance et une soixantaine dans l'encadrement administratif, avait-il fait savoir. Le fonctionnement du métro d'Alger est prévu sept jours sur sept de 5h00 du matin à 23h00. *"Il sera utilisé au maximum de ses capacités durant les heures de pointe et transportera une moyenne jusqu'à 22.000 voyageurs par heure"*, avait-t-il ajouté. Le métro est doté d'un pilotage automatique. Ce système de pilotage automatique est l'un des systèmes les plus sécurisés dans le monde, le même utilisé dans la partie rénovée du métro de Paris, avait assuré le même responsable. La RATP El Djazaïr a élaboré un plan de communication pour informer la population de la mise en service du métro et permettre au grand public de se familiariser avec ce moyen de transport.

R. N.

PROCHAINE TRIPARTIE

Face aux contraintes économiques, un SMIG à 20.000 dinars

Après des dépenses durant les vacances d'été, le mois sacré du Ramadhan, la rentrée scolaire et avec le retour de l'inflation, les bourses de la majorité des ménages algériens sont malmenées expliquant que la rentrée sociale sera marquée par la réunion de la Tripartie. L'objet de cette présente contribution est de poser une série de problèmes socio-économiques fondamentaux qui engagent l'avenir du pays.

PAR LE DOCTEUR
ABDERRAHMANE MEBTOUL

1.- La Tripartie actuelle est-elle représentative ?

La Tripartie a pour objet en principe de renforcer le dialogue économique avec les partenaires économiques et sociaux. Le dialogue est la seule voie pour trouver un véritable consensus, ce qui ne signifie nullement unanimité signe de décadence de toute société afin d'anticiper tout conflit préjudiciable aux intérêts supérieurs du pays avec des coûts faramineux. Pour une meilleure représentativité, les organisations patronales privées doivent avoir un cadre unifié et inclure d'autres organisations non présentes, parfois plus représentatives.

Pour un véritable dialogue social, il serait souhaitable de convier d'autres organisations syndicales autonomes avec lesquelles notamment, les ministres du Travail, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Santé sont déjà en contacts permanents. La composante est la même depuis plus de deux décennies alors que l'environnement économique et social algérien a profondément changé ce qui explique que les anciennes Triparties ont eu peu d'effets face aux tensions sociales. Aussi faut-il éviter deux écueils.

Premièrement, le gouvernement doit se démarquer d'une vision culturelle largement dépassée des années 1970 tant sur le plan politique, économique qu'en matière diplomatique. Nous sommes en 2011 avec des mutations géostratégiques considérables entre 2012/2020 qui préfigurent de profonds bouleversements géostratégiques. La mentalité bureaucratique administrative des années 1970 est de croire qu'il suffit de changer de lois pour résoudre les problèmes. Cette vision bureaucratique est une erreur politique qui ne peut que conduire le pays à l'impasse, à une crise multidimensionnelle, voire à une déflagration sociale qu'il s'agit impérativement d'éviter. Deuxièmement éviter que la Tripartie soit un lieu de redistribution de la rente (parts de marché et avantages divers supportés par le Trésor public de ceux présents via la dépense publique) en fonction d'intérêts étroits. Car lorsqu'un pouvoir agit bureaucratiquement sans concertation, sans tenir compte de la

réelle composante sociale, la société enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner en dehors de l'Etat officiel se traduisant alors par un divorce croissant Etat-citoyens.

2- La Tripartie du 28 mai 2011 et quoi attendre de celle de septembre 2011...

La dernière tripartite s'est tenue le 28 mai 2011 a été exclusivement, dédiée aux questions économiques dont je rappelle deux principales décisions. Première décision, si les banques, surtout publiques, qui en 2010 accaparent près de 90% des crédits octroyés, les banques privées étrangères et algériennes représentant à peine 10% jouent le jeu, à partir du 1er juillet 2011, le Trésor public a été sollicité pour participer à la bonification des crédits d'investissement accordés aux PME avec la prise en charge de 2 % des 5,5 % des taux d'intérêts prélevés par les banques qui devront en principe accorder un différé sur les crédits aux PME destinés à l'investissement. La Banque d'Algérie est chargée par le gouvernement de couvrir les risques de changes. Les pouvoirs publics vont, par ailleurs, participer au rééchelonnement des créances bancaires des PME qui font face à des difficultés de remboursement dans les délais prévus étant entendu qu'il s'agit d'endettement d'entreprises qui ont encore des chances de survie selon le gouvernement. Deuxième décision est celle relative au crédit documentaire (Credoc). Les entreprises de production de biens et de services pourront importer par remise documentaire et même, en situation d'urgence, importer par transfert libre avec un montant qui passe de deux millions à quatre millions de dinars. Quant aux importations pour la revente en l'état, le crédit documentaire est maintenu.

Cela donne la possibilité aux entreprises d'importer des équipements avec la remise documentaire. Les entreprises de production pourront également importer de la matière première avec le transfert libre, mais le montant autorisé est plafonné à quatre millions de dinars par année. Par contre, la prochaine Tripartite qui aura lieu fin septembre 2011 sera consacrée au volet social. Pour le moment il n'y a pas un ordre du jour spécifique qui a été arrêté.

La Centrale syndicale se prépare à soumettre à débats, la révision du salaire national minimum garanti (SNMG), l'allègement de l'Impôt sur le revenu global (IRG) qui pénalise lourdement les salariés au même titre que les retraités, l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail. Concernant l'IRG, la centrale syndicale prévoit de proposer au gouvernement de revoir le taux de perception pour les salariés et d'exempter les retraités de cette imposition.

3 -Peut-on aller vers un SMIG à 32000/35000 dinars ?

Pour les augmentations de salaires, il ne faut pas être utopique. Un SMIG entre 32.000 et 35.000 dinars, ce qui serait souhaitable pour une vie décente d'un ménage ayant 4 enfants à charge ne travaillant pas est une impossibilité éco-

nomique, hélas, les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques. Encore qu'existe une profonde injustice sociale du fait de la concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière et non des producteurs de richesses du fait de l'inexistence d'une véritable politique salariale mais des distributions de rentes renvoyant à la faiblesse de la régulation d'ensemble. Pour preuve, le rapport salaires sur le produit intérieur brut est inférieur à 20% moyenne 2009/2010 contre une moyenne dépassant les 50% pour les pays développés et émergents. Cela est confirmé par la loi de finances prévisionnelle 2012 qui est paradoxale : le déficit budgétaire prévue est de 54 milliards de dollars contre 63 pour 2011. Mais cette baisse s'explique fondamentalement par la réduction très importante du budget d'équipement mais l'accroissement du budget de fonctionnement. La raison invoquée de cette baisse des projets d'investissements serait due à la faiblesse de la capacité d'absorption. Comme l'atteste, selon certaines sources, le décret non publiée courant 2011 et la loi de finances prévisionnelle 2012.

Cette dernière prévoit un déficit budgétaire de 54 milliards de dollars contre 63 pour 2011 mais avec des paradoxes. Cette baisse s'explique fondamentalement par la réduction très importante du budget d'équipement mais aussi l'accroissement du budget de fonctionnement. On veut calmer le front social par la distribution de salaires sans contreparties productives mais en même temps assujettir ceux qui tournent autour de la rente. Ainsi selon certaines sources, le décret non publié d'augmenter tous les directeurs d'exécutif des ministères et de wilayas, pour les premiers allant vers un salaire fluctuant entre 160.000 et 200.000 dinars par mois, des prêts importants sans intérêts pour logement et voiture, déclassant ainsi le savoir, mettant les professeurs d'université en fin de carrière loin des administratifs, puisqu'un docteur d'Etat maître de conférence a moins de 120.000 dinars par mois.

Or, des salaires versés sans contreparties productives risquent d'entraîner une spirale inflationniste qui pénaliserait les couches les plus vulnérables, jouant comme vecteur de redistribution en faveur des revenus variables et au détriment des revenus fixes. Tout au plus peut-on relever le SMIG entre la fourchette de 15.000 dinars actuellement au maximum à 22.000 dinars, la moyenne souhaitable étant 20.000 dinars en espérant en dynamique un accroissement de la production et la productivité nationale sinon cette augmentation sera rattrapée par l'inflation. Bon nombre d'entreprises de PMI/PME qui constituent plus de 80% du tissu économique ne peuvent pas supporter une hausse brutale des salaires expliquant que les opérateurs privés demandent des dégrèvements par ailleurs mais toujours supportés par le trésor public.

Sinon, ces opérateurs se réfugieront dans la sphère informelle déjà florissante et qui pénalise les producteurs locaux. Toutefois, pour atténuer l'inflation et ces

augmentations de salaires il existe des pistes : une meilleure efficacité de la dépense publique par une meilleure gestion, une lutte contre la corruption et un partage des sacrifices notamment en taxant les niches des fortunes spéculative qui dans la majorité ne paient pas d'impôts.

4- Quel est l'objectif stratégique face aux tensions sociales?

On ne peut dissocier le volet social du volet économique, le grand problème de l'Algérie étant la relance de la machine économique, se fondant sur une bonne gouvernance, la valorisation du savoir richesse bien plus importante que toutes les richesses éphémères des hydrocarbures, une visibilité et cohérence dans la politique socio-économique tenant compte des nouvelles mutations mondiales. L'Algérie, qui a 36 millions d'habitants aura dans 25 ans 50 millions d'habitants sans hydrocarbures. Or, le taux d'emploi est en fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité. On ne crée pas des emplois utiles, non des emplois rentes par décret (trois millions d'emplois ?) ou instructions administratives expliquant d'ailleurs que les taux de croissance et de chômage officiels sont fictifs. Aussi s'agit-il de redéfinir la politique socio-économique actuelle qui mise que sur les infrastructures (70% des dépenses) par une nouvelle vision stratégique afin de mettre en place une économie rente compétitive dans le cadre des valeurs internationales si l'on veut créer des emplois durables et atténuer les tensions sociales inévitables. Pour cela un débat national sans exclusive sur le bilan de tous les programmes économiques 2000/2011 s'impose, lié à un large débat sur les réserves d'hydrocarbures et l'utilisation des réserves de change (153 milliards de dollars placées à l'étranger sur un total de 162,2 milliards de dollars au 01 janvier 2011), loin de toute opacité, renvoyant à la démocratisation de la décision économique.

Cela permettra de déterminer la trajectoire future 2011/2020 de l'Algérie, poser la problématique de la démocratisation de la gestion des hydrocarbures et de l'utilisation des réserves de change. C'est que l'impact de la dépense publique entre 2004/2011 est mitigé : une dépense publique de plus de 200 milliards de dollars entre 2004/2009 et une enveloppe de 286 milliards de dollars entre 2010/2014. Or, 130 milliards de dollars sont des restes à réaliser des projets de 2004/2009. Le total de la dépense publique soit 480 milliards de dollars entre 2004/2014, a été ou sera consacré à 70% dans les infrastructures et non dans la ressource humaine et l'entreprise, vecteurs de développement durable, avec des emplois précaires et non les emplois productifs inducteurs d'une véritable croissance. Selon les rapports internationaux 2010/2011, le gouvernement algérien dépense deux fois plus pour avoir deux fois moins de résultats que certains pays similaires..

Dr A. M.

Expert international
en management stratégique

BOUIRA, DIRECTION DE LA SANTÉ

Lancement de plusieurs projets

La Direction de la santé de la wilaya de Bouira a annoncé le lancement de nombreux projets susceptibles d'augmenter ses capacités d'accueil et d'améliorer la qualité des prestations fournies en son sein, et ce, avant la fin 2011.

PAR BOUZIANE MEHDI

Actuellement en cours d'étude, l'hôpital de M'chedallah (120 lits) figure en tête de liste de ces projets d'importance, inscrits à la faveur de l'exercice 2011 de la wilaya, au même titre que l'école de formation paramédicale de Bouira, dotée d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques et 150 lits, en sus d'une enveloppe de réalisation estimée à 300 millions de DA, selon le chef du service planification et population de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Par ailleurs, la même période verra le lancement d'une étude inhérente à la réalisation d'un centre de transfusion et collecte de sang de Bouira, qui sera le premier du genre en la matière, parallèlement au lancement des études du complexe mère-enfant (80 lits) et l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) (90 lits) de Bouira, qui sera doté d'un IRM, premier du genre à l'échelle locale.

Ce projet de réalisation a été destinataire d'une enveloppe de 1,5 milliard DA, a signalé M. Laalam Mahmoud à l'APS, avant de faire part de l'acquisition programmée d'équipements de pointe pour l'hôpital psychiatrique de Sour El Ghazlane, pour une somme de 290 mil-



lions DA, ainsi qu'au profit des nouveaux services des urgences de Lakhdaria et de Ain Bessam pour une enveloppe globale de 200 millions DA.

La même opération d'équipement profitera au centre intermédiaire de lutte contre la toxicomanie et à plusieurs hôpitaux de la wilaya qui seront destinataires de cinq ambulances à acquérir pour une somme de 15 millions DA.

Durant la présente année 2011, le secteur de la santé de Bouira a été renforcé de cinq polycliniques ouvertes à Taghzout, Oued El Bardi, Mezbour, Takdit et Dechmia, en plus d'un centre d'hémodialyse à Sour El Ghazlane, doté de 12 générateurs dont le nombre sera porté à 20 au cours du premier trimestre 2012, selon les

données fournies par la DSPRH. Cette fin d'année verra également le lancement des travaux de réaménagement du service chirurgical de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira, dont le nombre des salles d'opérations sera porté à six, à l'issue de cette opération, a indiqué M. Laalam à l'APS, signalant aussi l'acquisition attendue de scanners au profit des hôpitaux de Sour El Ghazlane et Lakhdaria. Sachant que cet appareil n'est actuellement disponible qu'au niveau de l'hôpital Mohamed Boudiaf. Deux hôpitaux à Bordj Akhriss et Ain Bessam, d'une capacité unitaire de 120 lits, sont également prévus au lancement au titre du même programme 2011 de la wilaya, selon le même responsable.

B. M.

TISSEMSILT, RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Couverture de toutes les communes



L'Office national d'assainissement (ONA) aura assuré la couverture de l'ensemble des communes de la wilaya de Tissemsilt après la prise en charge des neuf communes restantes avant la fin de l'année en cours, a indiqué le directeur de l'unité de wilaya. M. Cherifi Abdelkader a signalé que la création de centres relevant

de l'ONA sera effective dans les communes de Lazharia, Beni Chaib, Larbaa, Lardjem, Tamlaht, Sidi Abed, Sidi Lantri, Malaab et Sidi Boutouchent. Ces nouveaux centres devront assurer notamment la maintenance, la réalisation et réfection des réseaux d'assainissement, ainsi que le nettoyage des canaux de drainage des eaux pluviales, a précisé le même responsable. L'unité de wilaya de l'ONA prend en charge actuellement la gestion de 13 communes, soit l'équivalent de 343.830 mètres linéaires de réseaux d'assainissement, auxquelles devraient s'ajouter

449.105 mètres linéaires composant les réseaux d'assainissement des neuf communes restantes. Il est question aussi que cette même unité prenne en charge la gestion des stations d'épuration des eaux usées de Theniet El Had et Layoune, sachant que ces deux infrastructures ont été mis en service l'année dernière, selon M. Cherifi Abdelkader. D'autre part, l'Office a procédé, depuis le début de cette année, à la réalisation de plus de 400 mètres linéaires de réseaux d'assainissement dans les communes de Tissemsilt, Bordj Emir Abdelkader, Tamlaht, Bordj Bounaama, au profit de plus de 150 foyers. Elle a également enregistré 1.850 interventions englobant des opérations d'aménagement et d'entretien des réseaux d'assainissement et de nettoyage des canaux de drainage des eaux pluviales et des avaloirs. L'unité de wilaya de l'ONA de Tissemsilt, créée en 2007, a réalisé 1.000 mètres linéaires de réseaux d'assainissement à travers des régions de la wilaya et a concrétisé des actions de protection de la ville de Khemisti contre les crues par la réalisation d'un canal en béton armé à "Oued Rimal" sur une longueur de 200 mètres.

APS

BEJAIA

La consommation des crédits de paiement "peu significative"

Seulement 4,4 milliards de dinars, sur une dotation en crédits d'équipement de 42,8 milliards DA, inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014, ont été consommés durant le premier semestre dernier dans la wilaya de Bejaia, a déploré le wali en conseil exécutif.

Aucun secteur n'a échappé à ce constat du chef de l'exécutif local, en pointant notamment du doigt certains secteurs névralgiques tels que l'urbanisme et la construction, la santé, l'éducation, et les travaux publics qui connaissent, selon lui, un taux de consommation des crédits inférieurs à 12 % de leur dotation. Il a exhorté, à cet égard, les responsables de chaque secteur à "tout faire pour se ressaisir et rattraper les retards".

En guise de parade, il a été retenu l'option de l'organisation de rencontres-bilan à chaque fin de mois, afin de faire les évaluations nécessaires et booster collectivement les divers chantiers en souffrance. Il est apparu, qu'en plus des contraintes habituelles, inhérentes au manque d'agrégats, blocage des routes par les citoyens et aux carences en matière de maturation et de lancement des projets, que le problème réside également dans les difficultés de coordination entre les différents secteurs. Durant l'exercice 2010, sur une enveloppe de l'ordre de 31 milliards de dinars, les consommations sur crédits sectoriels n'ont été que de 13,7 milliards de dinars, soit un taux de 44,3 %.

TIZI OUZOU

Réception de deux lycées et six CEM

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tizi-Ouzou sera renforcé, lors de la rentrée scolaire 2011-2012, par de nouvelles infrastructures, indique la direction locale de l'éducation. Selon le premier responsable du secteur, M. Nouredine Khaldi, deux nouveaux lycées et six collèges d'enseignement moyen (CEM) seront opérationnels, dès la rentrée scolaire prévue pour dimanche prochain. Au niveau du cycle primaire, 04 groupes scolaires et 12 classes en extension ouvriront leurs portes en la circonstance. Pour le volet restauration, il est prévu la mise en service de 11 cantines et de 04 demi-pensions.

Ces nouvelles infrastructures contribueront à améliorer les conditions d'accueil des 209.745 élèves, tous paliers confondus, attendus pour la nouvelle année scolaire. Par ailleurs, cette édition scolaire sera marquée par la généralisation de l'enseignement de la langue Tamazight. Selon M. Khaldi, cette deuxième langue nationale sera enseignée au niveau de 153 CEM sur les 170 que compte la wilaya et dans 56 lycées sur un total de 58 établissements du secondaire.

MEDEA

Réalisation d'une résidence universitaire

Une résidence universitaire d'une capacité de 1.000 lits, en cours de réalisation au niveau du pôle universitaire de Médéa, sera mise en exploitation d'ici la fin de l'année et viendra combler ainsi le déficit en matière d'hébergement induit par l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits dans les différents instituts d'enseignement supérieur de la région, a indiqué la Direction des œuvres universitaires. La réception de cette nouvelle résidence universitaire permettra d'absorber l'ensemble des demandes exprimées jusqu'à présent, estimées à plus de 4.500 lits, dont près de 2.500 nouvelles demandes, a précisé la même Direction, ajoutant qu'elle dispose déjà sur place d'une résidence de 1.000 lits, dotée d'un ensemble de structures de restauration et d'animation, opérationnelle depuis plus d'une année.

APS

IRAN

Téhéran annonce la mort d'un dirigeant kurde (PJAK)

L'armée iranienne a annoncé hier que le commandant en chef adjoint du groupe rebelle kurde du Parti pour une vie libre du Kurdistan (PJAK) avait été tué samedi, au moment où des opérations militaires étaient menées dans la zone frontalière avec le Kurdistan irakien.

Selon un communiqué des Gardiens de la révolution iraniens, il s'agit de "Majid Kavian, alias Samakhou Saraldan, commandant en chef adjoint du groupe terroriste PJAK", tué samedi. L'armée iranienne n'a pas donné de précision sur les circonstances de la mort de ce chef rebelle kurde. Le communiqué affirme que Majid Kavian était "engagé dans des opérations terroristes en territoire iranien depuis 2003".

L'Iran a lancé en juillet une série d'opérations de son côté de la frontière mais également en territoire kurde irakien. Selon les autorités, plusieurs dizaines de membres du PJAK ont été tués et plusieurs bases détruites, dont trois en territoire irakien.

Bagdad avait sommé en juillet l'Iran de cesser ses bombardements, mais les Gardiens de la révolution ont affirmé que les opérations contre le PJAK se poursuivraient jusqu'à ce que l'Irak déploie des forces le long de la frontière commune pour empêcher l'infiltration de rebelles.

Le PJAK lié au mouvement indépendantiste armé kurde de Turquie PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), est régulièrement impliqué dans des affrontements armés avec les forces iraniennes, selon Téhéran.

EGYPTE

Reprise du procès de Hosni Moubarak

Le procès du président égyptien déchu Hosni Moubarak, accusé de "corruption" et de "meurtre de manifestants" lors de la révolte populaire de janvier et février derniers, a repris hier au Caire, ont rapporté des médias. C'est la quatrième audience du procès de Moubarak.

La dernière séance s'est déroulée lundi, marquée par des accrochages entre des partisans et des adversaires de l'ancien président, ainsi qu'entre manifestants et policiers. L'ex-chef de l'Etat égyptien, a plaidé non coupable lors de sa première audience le 3 août dernier. Cette nouvelle audience, contrairement aux deux précédentes, n'est pas retransmise en direct à la télévision. Chassé du pouvoir le 11 février sous la pression de la rue, l'ancien chef de l'Etat égyptien, 83 ans, qui souffrirait de problèmes cardiaques, est notamment accusé de corruption ainsi que de la mort de manifestants au cours de la révolte contre son régime en janvier et février derniers.

Ce mouvement avait fait près de 850 morts, selon un bilan donné par les médias.

VIOLENCES AU PAKISTAN

Double attentat suicide meurtrier

Au moins 16 personnes ont été tuées hier dans un double attentat suicide visant un général à Quetta, dans le sud-ouest du Pakistan, où l'armée a capturé récemment un haut responsable d'Al-Qaïda, rapporte le quotidien Libération.

Le Pakistan est en proie à une vague extrêmement sanglante d'attentats perpétrés essentiellement par les talibans alliés à Al-Qaïda, qui a tué plus de 4.600 personnes ces quatre dernières années.

Un homme a d'abord fait exploser sa voiture piégée pour ouvrir une brèche dans le mur d'enceinte de la résidence du général, commandant-adjoint des Frontier Corps (FC), une unité paramilitaire rattachée à l'armée, a expliqué à l'AFP Hamid Shakil, un officier de la police de Quetta, la capitale de la province du Baloutchistan.

Puis un kamikaze à pied a lancé deux grenades avant de faire exploser sa bombe dans l'enceinte de la résidence du commandant-adjoint, endommageant considérablement la maison.

"Au moins 16 personnes ont péri, dont quatre soldats des FC et deux enfants, et 32 autres sont blessées, dont le commandant-adjoint", a-t-il poursuivi.

Deux hauts responsables de l'armée ont indiqué, sous couvert de l'anonymat, que l'épouse du général et un colonel des FC ont été tués.

Il y a une dizaine de jours, les Frontier Corps du Baloutchistan ont participé à l'arrestation de Younis al-Mauritani, le principal chef des "opérations extérieures" d'Al-Qaïda, menée par les services de renseignements de l'armée pakistanaise, l'ISI.



L'armée a rendu cette arrestation publique lundi et insisté sur le fait qu'elle a été réalisée avec "l'assistance technique des services de renseignements américains".

Personne n'a encore revendiqué le double attentat de Quetta, mais le lien avec la capture d'Al-Mauritani est plus que probable. Ce dernier est "un cadre important et membre de l'état-major d'Al-Qaïda, lié aux menaces récemment mises au jour visant l'Europe", a indiqué à l'AFP un responsable des services de renseignement occidentaux, sous couvert de l'anonymat.

Al-Mauritani avait été chargé "personnellement" par Ben Laden "de cibler les intérêts économiques des Etats-Unis, dont des gazoducs et des oléoducs, des centrales électriques mais aussi des pétroliers, à l'aide de bateaux rapides bourrés d'explosifs dans les eaux internationales", précisait lundi l'armée.

Cette prise a constitué un nouveau revers pour Al-Qaïda, après la mort de Ben Laden, tué le 2 mai à Abbottabad, à moins de deux heures de route au nord

d'Islamabad, par un commando de soldats américains hélicoptère clandestinement.

L'arrestation d'Al-Mauritani constitue aussi un net réchauffement des relations entre Islamabad et Washington. La Maison-Blanche avait d'ailleurs aussitôt chaudement félicité les forces de sécurité pakistanaise.

Depuis le raid d'Abbottabad, les

relations entre les Etats-Unis et le Pakistan, leur allié-clé dans leur "guerre contre le terrorisme" depuis fin 2001, s'étaient sérieusement dégradées, en particulier entre l'ISI et la CIA, qui avaient quasiment cessé de collaborer.

De hauts responsables à Washington accusaient Islamabad - et notamment l'ISI et l'armée - de complicité pour expliquer que Ben Laden ait pu se terrer plusieurs années dans une ville-garnison non loin de la capitale. Et Islamabad reprochait à Washington de ne pas l'avoir averti de ce raid hélicoptère nocturne, que l'armée pakistanaise et l'ISI ont vécu comme une humiliation et une brimade.

Les zones tribales du Nord-Ouest, mais aussi certaines dans le sud-ouest, sont le bastion des talibans pakistanaise et le principal sanctuaire dans le monde d'Al-Qaïda.

A l'unisson de Ben Laden en personne, les talibans avaient décrété le jihad à Islamabad pendant l'été 2007 pour son soutien à Washington, et lancé leur campagne d'attentats

RI/ Libération

SYRIE

Opération sécuritaire de grande ampleur à Homs

Les forces de sécurité syriennes ont lancé, hier, une vaste opération à Homs dans le centre du pays, où au moins sept personnes auraient été tuées, selon des militants. Homs, située à 165 km au nord de Damas, est la troisième

NEW DELHI

Neuf morts dans un attentat devant la Haute Cour

Au moins neuf personnes ont été tuées et 24 blessées par une explosion à la bombe hier matin devant la Haute cour de New Delhi, en plein centre de la capitale indienne, a annoncé la police.

"La bombe était apparemment placée dans une mallette près de la réception à l'une des principales portes du tribunal", a déclaré à la presse un commissaire de police, Dharmendra Kumar. Les abords de la Haute cour ont été bouclés par la police, tandis qu'une foule de curieux était massée à l'extérieur des cordons de sécurité.

Le 13 juillet dernier, l'Inde avait été visée par un triple attentat, non revendiqué, qui avait fait 26 morts à Bombay. Il s'agissait de l'attaque la plus meurtrière qu'ait connue la mégapole économique indienne depuis l'attaque perpétrée par des militants islamistes en 2008, qui avait fait 166 morts. Selon l'agence Press Trust of India (PTI), l'explosion s'est produite vers 10H15 locales (04H45 GMT), au moment où plus d'une centaine de personnes faisait la queue pour obtenir l'autorisation d'entrer dans le complexe judiciaire.

Libération

ville du pays avec un million d'habitants.

D'importantes manifestations y ont eu lieu depuis le début du mouvement de révolte contre le régime de Bachar Al-Assad à la mi-mars. Les comités de coordination locaux, qui chapeautent le mouvement de contestation contre le régime syrien, ont affirmé que plusieurs chars ont pénétré à Homs et que les communications téléphoniques et les services d'Internet ont été coupés dans plusieurs quartiers.

La plupart des liaisons téléphoniques ont été coupées. Dès l'aube, les chars sont intervenus et ont commencé à tirer à l'aveuglette sur des maisons dans les quartiers de Bab Tadmour, Ouarcha et Bab Dreïb, peut-on lire dans un communiqué écrit par l'Union des quartiers de la ville de Homs et envoyé à Reuters. Les soldats se sont aussi déployés à Bab Sbâa, deux explosions ont retenti dans les faubourgs d'Al-Khader et ils ont barré l'accès au centre-ville, poursuit le communiqué.

Agences

EURO 2012

**L'Espagne
et l'Italie
arrachent
leur
qualification**

Page 14

MIDI

Sport

COUPE DE LA CAF (GR. B)

**Le MAS
amoindri par
l'absence
de 5 joueurs
face à la JSK**

Page 14

JEUX AFRICAINS 2011 (KARATÉ)

4 MÉDAILLES DE BRONZE ET CINQ ATHLÈTES EN FINALE

Les karatékas algériens se sont illustrés aux 10^{es} jeux Africains qui se poursuivent à Maputo (Mozambique, 3-18 septembre) en remportant, mardi, 4 médailles de bronze, en attendant les résultats des cinq autres athlètes qui ont composé leurs billets pour les finales.

Lire page 12

HAMAD KALKABA MLABOUM,
PRÉSIDENT DE LA
CONFÉDÉRATION AFRICAINE
D'ATHLÉTISME (CAA) :

**«Les pays africains
doivent travailler
pour ne pas perdre
des places au sein
de l'IAAF»**

Lire page 13

JEUX AFRICAINS/FOOT

**Entrée
en matière, hier,
des footballeuses
algériennes
contre le
Mozambique**

Lire page 12

JA 2011 (KARATÉ-ALGÉRIE)

4 médailles de bronze et cinq athlètes en finale

Les karatékas algériens se sont illustrés aux 10^{es} Jeux africains qui se poursuivent à Maputo (Mozambique, 3-18 septembre) en remportant mardi 4 médailles de bronze, en attendant les résultats des cinq autres athlètes qui ont composé leurs billets pour les finales.

Les médailles de bronze ont été remportées en Kumité par Walid Bouaaboub (-75kg) battu en demi-finale par le représentant de la Tunisie, mais il s'est repris en repêchage en battant pour la troisième place un Gabonais par 9-4. Bouaaboub, a été imité en kata par Abdelkader Zahir qui a battu un athlète kenyan (3-0). Zahir avait été également privé de la finale



par un représentant tunisien (1-3).

La troisième médaille du karaté algérien a été remportée par Djaffar Beslam en Kata qui a injustement perdu face à un Bostwanais sur une décision très contestée de l'arbitre,

avant de se consoler avec le bronze devant un Ethiopien sur le score de 5-0. Enfin, la quatrième médaille de bronze a été l'œuvre de Hmadini Messipsa (+84 kg) qui a battu un Bostwanais (5-3). L'Algérien a échoué

en demi-finale devant un karateka du Nigeria. Ces premières médailles changeront incontestablement de couleur puisque le karaté algérien a placé cinq athlètes en finales prévue en fin d'après midi. Des finales dont quatre d'entre elles seront une opposition "algéro-égyptienne". Ainsi Kamelia Hadj Said sera opposée en kata à une Egyptienne tout comme Ilhem Eldjou en Kumité dans la catégorie des - 55 kg et Dalia Kikhi (-50kg).

La quatrième confrontation algéro-égyptienne sera en messieurs. Abdelkrim Bouamria s'est offert le droit de disputer cette finale après avoir réussi l'exploit d'éliminer en demi-finale le Tunisien Mountasser, médaillé de bronze au dernier mondial (Serbie) et vice champion du monde universitaire (Chine) sur le score éloquent de 9-0.

Enfin, Hocine Halouane rencontrera un athlète sénégalais pour la médaille d'or de la catégorie des (-67 kg).

APS

JEUX AFRICAINS FOOT

Des footballeuses algériennes contre le Mozambique



La sélection algérienne féminine de football devait disputer hier en début d'après-midi un match très important face au Mozambique, le pays hôte des 10^{es} Jeux africains qui se déroulent à Maputo (3-18 septembre), pour le compte de la 2^e journée du tournoi de football.

Un match d'une extrême importance qui propulsera en cas de succès les protégées d'Azzedine Chih en demi-finale de la compétition sachant que la sélection algérienne a enregistré déjà une victoire sans jouer suite au forfait de la Guinée.

Les Algériennes devaient normalement affronter le Cameroun avant de donner la réplique au pays organisa-

teur, le 10 courant mais avec les changements continus que subit le programme, les Algériennes en découtront finalement avec le Mozambique qui selon les échos recueillis disposerait d'une bonne équipe. Même le lieu du déroulement du match a été changé. Prévu au stade de Machaba, le match aura lieu dans un terrain mitoyen à la salle où se déroulent les compétions de volley-ball.

Tous ces impondérables ne semblent pas trop perturber l'entraîneur Chih qui comme annoncé précédemment à l'APS, réitère que son équipe a pour objectif premier de se qualifier pour les demi-finales avant d'entretenir l'espoir d'aller le plus loin possible et

pourquoi pas décrocher la médaille d'or.

"C'est un groupe négociable et équilibré avec la présence notamment du pays organisateur. Nous allons tout faire pour nous qualifier en demi-finales, qui reste notre principal objectif", a indiqué le coach national.

"Nous allons jouer sans complexe et gérer match par match. Le fait de gagner le premier match sans jouer a permis aux joueuses de mieux récupérer et d'aborder cette rencontre contre le Mozambique dans un excellent état d'esprit", a-t-il ajouté.

L'entraîneur national comptera sur tout son effectif pour cette rencontre. Constituée dans sa majorité de joueuses locales, la sélection algérienne est en train d'opérer sa mue et les jeux africains constituent une excellente opportunité de jauger le niveau du football algérien par rapport aux autres équipes du continent.

"On a opté pour une stratégie consistant à travailler avec plus de joueuses locales, car il n'est pas facile de ramener à chaque fois des joueuses évoluant dans les championnats professionnels.

Nous avons un petit groupe homogène et solidaire. Des joueuses qui se donnent à fond. Elles sont déterminées à aller de l'avant et donner le meilleur d'elles-mêmes" a-t-il affirmé, à quelques heures de la confrontation face au Mozambique dont le coup d'envoi est normalement prévu à 13h00 (heure algérienne).

SÉLECTION FÉMININE
DE VOLLEY-BALL

L'Algérie bat le Nigeria et va en finale

La sélection nationale algérienne (dames) de volley-ball s'est qualifiée mardi pour la finale des 10^{es} Jeux africains qui se déroulent à Maputo (Mozambique, 3-18 septembre), en battant en demi finale le Nigeria par 3 sets à 0 (25-16 , 25-17, 25-18). Les volleyeuses algériennes confirment ainsi leurs prétentions pour obtenir la médaille d'or où elle rencontreront, mercredi en finale, le Cameroun vainqueur surprise du Kenya, récent champion d'Afrique. Les Algériennes n'ont pas rencontré trop de résistance face aux Nigériennes qu'elles ont balayées en 1h de jeu s'ouvrant ainsi les portes d'une finale qui ne devrait pas logiquement leur échapper face aux Camerounaises qu'elles ont déjà battues en phase de poule (3-1). Pour l'entraîneur algérien Ahmed Boukacem, cette victoire assez large va "booster" davantage les joueuses, puisqu'il ne leur reste que l'écueil camerounais pour se parer d'or.

Sans verser dans un optimisme béat, le sélectionneur algérien demeure confiant quant au résultat final même si une finale n'est jamais gagnée d'avance. "Il faudra se méfier de cette équipe, même si nous l'avons battue en match de poule. Les joueuses sont conscientes de l'enjeu et on va tâcher de gérer le match comme on l'a fait jusque là", a-t-il souligné. Pour sa part, l'entraîneur du Cameroun Nanne Eone, qui vient de faire tomber le champion d'Afrique en titre par un score assez éloquent de 3 sets à 1 (24-26, 25-22, 31-29 et 25-20) en dépit de l'étroitesse des points, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin pour épingle l'équipe algérienne. "On a bien étudié l'équipe du Kenya lors du dernier championnat d'Afrique et on les a battu aujourd'hui. Mes joueuses ont été très motivées, a indiqué le coach camerounais. "L'équipe algérienne est certes bonne techniquement mais elle est très fébrile sur le plan psychologique. Dans une finale tout peut arriver et mes joueuses seront prêtes même si elles ont été battues en éliminatoires. Il y aura un air de revanche avec à la clé une médaille d'or", commentera Nanne Eone, visiblement ravi de la performance et de l'exploit historique de ses protégées face aux championnes d'Afrique en titre.

L'Algérien Abdellah Bessalem candidat à la présidence de l'UCSA

Le président de la Confédération africaine de boxe, également président de la Fédération algérienne de la discipline, le Docteur Abdellah Bessalem, est candidat à l'Élection au poste de président de l'Union des confédérations sportives I/Africanes (UCSA), a-t-on appris mardi à Maputo auprès des responsables de la délégation algérienne présente dans la capitale mozambicaine dans le cadre des 10^{es} Jeux africains. L'élection aura lieu le 12 septembre prochain et le représentant algérien aura chain et le représentant algérien aura pour seul adversaire le président de la Confédération africaine de taekwondo, l'Égyptien Ahmed Fouli. M. Bessalem est à la tête, actuellement, de la Confédération africaine de boxe de la Fédération internationale de boxe (AIBA). M. Mustapha Larfaoui, président en exercice de l'UCSA, longtemps pressenti pour cice de l'Union africaine, a préféré se brigrer un nouveau mandat, a préféré se retirer au profit de M. Bessalem pour ne pas éparpiller les chances du représentant algérien. (APS)

HAMAD KALKABA MLABOUM, PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE D'ATHLÉTISME (CAA) :

«Les pays africains doivent travailler pour ne pas perdre des places au sein de l'IAAF»

Le président de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), Hamad Kalkaba Mlaboum, a invité ses pairs africains à travailler pour nouer de nouvelles alliances pour ne pas perdre des places au sein de l'instance mondiale après le départ du Sénégalais, Lamine Diack, rapporte mardi dernier le site Afrique info.com.

« La voix de l'Afrique n'a jamais autant porté dans l'athlétisme mondial que pendant la présidence Lamine Diack et puis, c'est son dernier mandat (2011-2015), nous devons travailler à, au moins, maintenir les acquis », a expliqué le Camerounais Hamad Kalkaba Mlaboum.

A la présidence de l'IAAF depuis 1999 à la suite du décès de l'Italien Primo Nebiolo, Lamine Diack, qui était vice-président de l'instance mondiale, a été réélu de façon discontinue depuis 2001. Il dirigera l'IAAF jusqu'en 2015 après sa réélection en août dernier pour quatre ans.

" La voix de l'Afrique porte dans l'instance mondiale", a estimé le président de la CAA. Selon lui, les délégués des autres pays ont réélu Lamine Diack après "un très bon bilan" à la tête de l'instance mondiale mais aussi en raison de la déclaration de Yaoundé ayant demandé son maintien à la présidence de l'IAAF.

"A côté des résultats sportifs des athlètes africains,



il a réussi à faire avancer notre discipline", a commenté Mlaboum qui a annoncé que le continent africain a conservé ses cinq places dans l'instance dirigeante de l'athlétisme mondial à l'issue du dernier congrès.

"Si la CAA n'a pas pu obtenir les six places demandées, elle a gardé les cinq places et renforcé ses positions dans les commissions", s'est-il réjoui, appelant à nouer des nouvelles relations stratégiques avec d'autres confédérations. En plus de Lamine Diack et de Hamad Kalkaba Mlaboum, le Conseil de l'IAAF compte en son sein, la Marocaine Nawal El Moutakawel, le Kenyan Isaiah Kiplagat et le Namibien Frankie Fredericks comme président de la commission des athlètes. "Ces nouvelles alliances, selon le président Kalkaba, doivent permettre à l'athlétisme africain d'être plus présent dans les lancers (javelot, poids, disque), les sauts (perche) où les athlètes du continent entraînent encore des handicaps".

APS

CONFÉDÉRATION AFRICAINE D'ATHLÉTISME

Calendrier des compétitions jusqu'en 2016

La Confédération africaine d'athlétisme (CAA) a arrêté les calendriers des compétitions continentales des cadets aux seniors allant jusqu'en 2016, a indiqué mardi l'agence sénégalaise de presse. Les prochains championnats d'Afrique, prévus à Porto Novo (Bénin) auront lieu en 2012, alors que les compétitions seniors de 2014 et de 2016 sont prévues respectivement au Maroc et en Afrique du Sud.

L'Ouganda et le Cameroun seront les pays hôtes, respectivement, des championnats d'Afrique de cross country de 2014 et de 2016.

En compétitions des petites catégories, les cadets seront au Nigeria en 2013 et en 2015 en Ile

Maurice, tandis que les juniors africains s'établiront à la même période respectivement au Rwanda et en Tunisie.

"Si vous voyez bien, les pays choisis chez les seniors ont un potentiel intéressant pour réussir l'organisation et la participation de leurs athlètes tandis que pour la tenue des compétitions de jeunes, nous avons ciblé des pays travaillant pour la relance de notre discipline à la base", a expliqué le président de la CAA, Hamad Kalkaba Mlaboum, en marge des 13^{es} championnats du monde d'athlétisme qui ont été clôturés dimanche à Daegu (Corée du sud).

APS

JEUX AFRICAINS (HANDBALL)

La compétition décalée au 9 septembre



Le tournoi de handball (messieurs et dames) des 10^{es} Jeux Africains de Maputo (Mozambique) a été décalé au 9 septembre, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne présente dans la capitale mozambicaine. Le coup d'envoi, initialement programmé pour ce mardi, a été finalement décalé au 9 septembre qui verra la sélection masculine algérienne débiter face au Sénégal, avant de rencontrer le Gabon le lendemain. La sélection féminine entamera la compétition le 10 septembre face au Cameroun, avant d'en découde le lundi 12 septembre face au Sénégal. Les quarts de finale (messieurs et dames) ont été programmés pour le jeudi 15 septembre, alors que les demi-finales et finales auront lieu respectivement le vendredi 16 et samedi 17 septembre. 24 sélections dont 12 féminines prennent part au tournoi de handball.

APS

CAN-2012

La Mascotte de la 28^e édition présentée officiellement le 16 septembre

La Mascotte de la 28^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2012), prévue conjointement au Gabon et en Guinée équatoriale, sera présentée officiellement le 16 septembre à Libreville, rapporte mardi le site Gabonews.com. La présentation de la Mascotte se fera à l'esplanade du Palais Omar Bongo Ondimba, siège du Sénat gabonais, en présence des officiels gabonais et équato-guinéens. Cette présentation sera suivie d'un bal populaire et d'une caravane dans la capitale gabonais et la commune d'Owendo.

Dénommée "Gagui" qui signifie le Gabon et la Guinée équatoriale elle a été conjointement adoptée en interne au cour d'une réunion par la COCAN Gabon et la COCAN Guinée équatoriale. Il est à rappeler que la mascotte a été validée le 28 janvier à Lubumbashi, en RDC, par le comité exécutif de l'instance du football africain (CAF). La grande fête du football continental s'annonce palpitante au Gabon et en Guinée équatoriale.

La CAN 2012 se jouera dans les villes de Libreville la capitale et Franceville (sud est) pour le Gabon et Malabo et Bata en Guinée équatoriale.

Dans un point de presse, animé à Libreville, le chef de projet opération médias de la Commission Communication et Marketing (CCM) du COCAN Gabon, Louis Claude Moudziéou, a annoncé les dates du processus d'accréditation des médias pour le tirage au sort des poules et celui des accréditation des journalistes pour la phase finale.

Le processus d'accréditation de la 28^e édition s'ouvrira le 1^{er} novembre pour s'achever le 1^{er} décembre 2011, toujours via média chanel.

M. Moudjiégou a laissé entendre également que la prochaine mission d'inspection de la CAF est prévue du 23 au 25 octobre à Libreville et Franceville. Au terme de cette visite, la délégation de la CAF tiendra la traditionnelle conférence de presse d'après inspection.

Abdelkader Ghezzal effectue sa première séance d'entraînement avec Cesena (Italie)

L'attaquant international algérien Abdelkader Ghezzal a entamé les entraînements avec sa nouvelle équipe italienne, Cesena (Série A), dès son retour de Tanzanie où il a pris part samedi passé au match Tanzanie-Algérie (1-1), rapporte la presse locale. L'international algérien avait rejoint Cesena, à titre de prêt, quelques heures avant la clôture de la période des transferts en Europe (31 août), en provenance de Bari qu'il a quitté après sa relégation en Série B.

A Cesena, Ghezzal retrouve Giampaolo, son ancien entraîneur à Sienne, une formation pour laquelle il avait joué lors de l'exercice 2009-2010, clôturé également par une descente en Série B. Ghezzal a été incorporé à la 78^e minute du précédent match de la sélection algérienne contre son homologue tanzanienne dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2012.



COUPE DE LA CAF (GR. B)

Le MAS amoindri par l'absence de 5 joueurs face à la JSK

L'équipe du Moghreb athletic El-Fassi (MAS) qui affrontera samedi prochain la formation de la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) pour le compte de la cinquième journée de la phase de poules de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF) du groupe B sera amoindrie par l'absence de cinq joueurs, indique mardi dernier la presse marocaine.

Aucune précision n'a été donnée par le journal "Essabah" qui rapporte l'information au sujet de l'absence du gardien Anis Zeniti, des milieux de terrain Rachid Dahmani et Mohamed Ali Bamaamar ainsi que des attaquants Idriss Belamri et Moussa Tigana.

La rencontre sera dirigée par un trio arbitral gambien avec Gassamy Bakary au siflet. Il sera secondé par ses deux compatriotes Jawo Dickory et Touray Sulayman. Le MAS est leader du groupe B avec 8 points, la JSK est dernière avec zéro point après quatre défaites de suite. Le groupe est composé outre de la JSK et du MAS, de Sunshine Stars (Nigeria) et du Daring Club Motema Pembe (RD Congo). (APS)



CAN 2012 MATCH DE PRÉPARATION

La Guinée équatoriale et la République Centrafrique hier en amical

Les sélections de Guinée équatoriale et de la République centrafricaine devaient disputer à Malabo, un match amical de préparation, en prévision de la phase finale de la CAN-2012 pour les Guinéens équatoriens et le dernier match des éliminatoires de la même édition, rapporte mardi dernier le site Football365.fr.

Cette rencontre s'inscrit dans l'enchaînement de la préparation de la Guinée Equatoriale, qualifiée pour la CAN-2012 en tant que pays coorganisateur.

Les Fauves de Centrafrique, prochains adversaire de l'Algérie, le 10 octobre prochain à Alger, lors de la 6^e et dernière

journée, groupe D, des éliminatoires de la CAN-2012, seront principalement représentés, pour cette rencontre, par des joueurs évoluant locaux, les seuls joueurs évoluant en Europe étant Foxi Kéthévoama et le néo-Manceau Hilaire Momi. A l'issue de la 5^e journée des éliminatoires dont les rencontres ont été disputées en début de semaine, la République centrafricaine partage, avec le Maroc, la première place du groupe avec 8 points. La Tanzanie et l'Algérie partagent quant à eux la 3^e position avec 5 pts. (APS)

Le 1^{er} semi-marathon international bientôt à Bordj Bou Arreridj

La ville de Bordj Bou Arreridj abritera, le 1^{er} octobre prochain, le 1^{er} semi-marathon international qui verra la participation de plus de 1.000 athlètes venus de 10 pays, apprend-on, lundi dernier, de l'organisateur de cette manifestation sportive. M. Abdelmadjid Rezkane, manager général de Sport Event International (organisateur de cette compétition), a indiqué au cours d'un point de presse que le choix de la ville de Bordj Bou Arreridj est motivé par le développement de l'athlétisme dans cette région et par le passé sportif de cette wilaya. Trois courses seront programmées sur des parcours de 5, de 10 et de 21 km, a-t-il ajouté, relevant que cette manifestation sportive donnera lieu à une grande ambiance musicale grâce à des orchestres qui seront placés le long du parcours. Une prime totalisant 2 millions de dinars sera partagée entre les lauréats de ce semi-marathon "ouvert à tous, sans limite d'âge", a conclu M. Rezkane.

EURO 2012

L'Espagne et l'Italie arrachent leur qualification

L'Espagne, championne d'Europe et du monde, et l'Italie ont arraché leur qualification pour la phase finale de l'Euro-2012 à la faveur de leurs succès respectivement face au Liechtenstein (6-0) et à la Slovaquie (1-0), mardi soir lors des éliminatoires.

L'Espagne et l'Italie rejoignent les deux pays co-organisateurs, l'Ukraine et la Pologne, qualifiés d'office, ainsi que l'Allemagne, première à avoir décroché son billet pour l'Euro-2012, lors des matches de vendredi.

Dans le groupe A, où la Nationalmannschaft impressionne, la deuxième place est le dernier enjeu. La Turquie a pris un point en Autriche (0-0), ce qui lui permet de compter deux unités de plus que la Belgique à deux journées de la fin. Le groupe B, très disputé, reste toujours indécis. Le match nul entre la Russie et l'Eire (0-0) permet au premier de garder la tête avec deux points d'avance sur son adversaire du jour. La Slovaquie a été éliminée à domicile par l'Arménie (4-0) et ce sont désormais ces quatre équipes qui se disputent les deux premières places. L'Italie, grâce à un but de son remplaçant de luxe Giampaolo Pazzini à la 85^e minute contre la Slovaquie (1-0), s'assure la tête du groupe C. Derrière, la Serbie s'est positionnée pour la deuxième place en bat-



tant sans surprise les Iles Féroé 3-1. La Slovaquie et l'Estonie restent en course mais sont derrière et ont joué un match de plus. Dans le groupe D, la France, tenue en échec en Roumanie (0-0), conserve les commandes mais voit la Bosnie, qui a battu le Belarus 1-0, revenir à un point seulement. Les Pays-Bas (groupe E) ne sont toujours pas qualifiés et doivent encore patienter en dépit de leur 8^e victoire en 8 matches, en Finlande (2-0). Ils restent talonnés par la Suède qui est allée s'imposer à Saint-Marin (5-0). Mais un point suffira aux vice-champions du monde le 7 octobre à domicile contre la Moldavie pour composer leur billet. Vainqueurs en Moldavie (2-0), les Hongrois restent toujours en course pour la deuxième place. Dans le groupe F, la Croatie a réalisé une excellen-

te opération en battant Israël 3-1 pour reprendre la première place aux dépens des Grecs, qui n'ont pu faire que 1-1 en Lettonie. La Croatie compte un petit point d'avance sur la Grèce. De son côté, l'Angleterre, difficile vainqueur de son derby face au Pays de Galles (1-0), se rapproche encore plus de la qualification dans le groupe G.

Le 7 octobre, les Anglais iront au Monténégro, leur poursuivant immédiat, en sachant qu'un point leur suffit. Rien n'est encore joué dans le groupe H. Le Danemark, qui a dominé la Norvège 2-0, est revenu à la hauteur de son adversaire du jour mais aussi du Portugal, exempt.

Les trois équipes, qui comptent 13 points, peuvent encore se qualifier directement. Le Danemark-Portugal du 11 octobre prochain constituera la "finale" du groupe. Enfin dans le groupe I, l'Espagne a écrasé le Liechtenstein 6-0, sa 6^e victoire en autant de matches. Les champions du monde et d'Europe ont dominé ce groupe pour se qualifier aisément à l'Euro, où ils défendront leur couronne. Vainqueur de la Lituanie (1-0), l'Ecosse (8 points) conserve une chance de prendre la deuxième place, occupée pour l'heure par la République tchèque (10 points), exempté mardi.

CINÉMATHEQUE ALGÉRIENNE (MUSÉE DU CINÉMA)

Le clapet de grands classiques

*La Cinémathèque algérienne est de retour en cette rentrée sociale avec de grands classiques du cinéma mondial. Parmi les chefs-d'œuvre du 7^e art, les cinéphiles apprécieront pour ce week-end, le samedi 10 septembre à raison de deux séances (13h30 et 17 heures), la projection du long métrage allemand *Le mariage de Maria Braun* réalisé par le célèbre cinéaste Rainer Werner Fassbinder.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

La critique de ce film, sorti en 1979, l'a considéré comme étant l'emblème du nouveau cinéma allemand. Les événements suivent le destin d'une femme pendant les années de reconstruction que les références diégétiques situent entre 1943 et 1954.

Ainsi, en 1943, alors que la guerre a éclaté, Maria épouse le soldat Hermann Braun à la hâte dans une mairie de fortune. Les jeunes mariés ont une après-midi et



une nuit avant qu'Hermann ne rejoigne le front. Restée seule avec sa mère et son grand-père, Maria voit l'Allemagne s'effondrer sous les bombes. Alors qu'Hermann est porté disparu, Maria visite les convois de prisonniers, persuadée que son mari est vivant. Pourtant, un soir, on lui annonce la mort de ce dernier. C'est au club américain que Maria fait la connaissance de Bill et, ayant des relations avec le soldat, elle se retrouve enceinte.

Un soir, alors que Maria et son amant sont couchés, Hermann rentre et gifle sa

femme. Bill essaie d'intervenir. La jeune femme l'assomme et le tue avec une bouteille. C'est Hermann qui prend en charge le meurtre de Bill et il est condamné à plusieurs années de prison.

Pendant ce temps, Maria devient la maîtresse de son patron et tient au courant son mari dans sa prison. Lorsque celui-ci doit sortir, il s'enfuit en Australie car il a passé un contrat secret avec l'amant qui doit mourir prochainement. A la mort de celui-ci, Hermann revient toucher la moitié de l'héritage. Maria, qui croit tout lui

offrir en ayant eu tant de mal à tenir une ligne de conduite, se suicide ; elle oublie de fermer le gaz et une explosion éclate dans l'appartement.

Sous couvert d'une intrigue romanesque et mélodramatique, Fassbinder décrit avec une profonde ironie l'Allemagne d'Adenauer et de la reconstruction. Symboliquement le film s'achève sur la victoire de l'équipe nationale de football à la Coupe du monde 1954, moment décisif pour le peuple allemand qui, de vaincu, devient vainqueur. La critique est violente : ne voit-on pas Fassbinder lui-même, dans une courte scène, sacrifier la poésie - les oeuvres complètes de Kleist -- sur l'autel du marché noir ?

Rainer Werner Fassbinder est un réalisateur allemand né le 31 mai 1945 à Bad Wörishofen (Bavière), Allemagne, et mort le 10 juin 1982 à Munich. Il est l'un des représentants majeurs du Nouveau cinéma allemand des années 1960-1970. Il a été également acteur, auteur et metteur en scène de théâtre.

Metteur en scène de plus d'une trentaine de longs métrages en dix ans, Rainer Werner Fassbinder attire vers lui les regards à la fois admiratifs et jaloux d'une critique qui ne sait plus comment s'y prendre pour minimiser une oeuvre - on peut parler d'oeuvre chez un cinéaste aussi prolifique et... brillant - solidement ancrée dans son temps, porteuse d'un espace de réflexion de quelques idées fortes de ce dernier quart de siècle. Fassbinder est, donc, à l'évidence un cinéaste très attirant. C'est quelqu'un de réaliste. Il ne croit que ce qu'il voit. Quand tout va mal et que le monde va à sa perte, il n'a qu'à charger sa caméra pour que l'espace soit à sa merci comme les indigènes d'*Apocalypse Now* le sont par la croyance du colonel Kurtz.

K. H.

DJS D'OUUM EL BOUAGHI

Un salon du film documentaire prochainement

La direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oum El Bouaghi organisera "prochainement" un salon national du film documentaire, a indiqué, mardi, le directeur de cette structure. Cette manifestation entre dans le cadre d'un programme élaboré par le secteur de la jeunesse et des sports, prévoyant 49 rencontres destinées à encourager les initiatives créatives de la jeunesse.

De jeunes auteurs issus de l'ensemble des wilayas participeront à ce salon qui sera ponctué de conférences-débats et d'ateliers consacrés aux techniques d'écritures des scénarii et à d'autres aspects des métiers du cinéma. La rencontre sera clôturée par une cérémonie de remise de récompenses aux lauréats des concours organisés pour la circonstance, notamment celui du meilleur documentaire, suivie d'une visite sur les sites touristiques de la région.

APS

COLLOQUE INTERNATIONAL À TLEMCEN

«Le livre, vecteur d'ouverture de la culture islamique»

Un colloque international, intitulé "Le livre, vecteur d'ouverture de la culture islamique" est prévu les 14 et 15 septembre à l'Université Abou-Bekr-Belkaïd de Tlemcen, en hommage au premier directeur de la Bibliothèque nationale, le défunt Mahmoud Agha Bouayed.

Cette rencontre inscrite dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", verra la participation d'écrivains, éditeurs et enseignants-chercheurs d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, du Koweït, de la Jordanie, de France et d'Espagne.

Selon les organisateurs, ce colloque s'articulera autour de thèmes mettant en relief l'importance des manuscrits, du patrimoine culturel et des méthodes de leur sauvegarde.

Le rôle de l'impression, des voyageurs et de la traduction dans la diffusion de la culture islamique, sera également abordé lors de cette rencontre.

L'opportunité sera saisie, en outre, pour mettre en évidence la contribution des établissements et associations culturelles et religieuses dans la diffusion du

savoir et la promotion de la lecture, à l'instar de Dar El Hadith, de l'association Les amis du livre et des zaouïas.

Des conférences sont aussi programmées pour mettre l'accent sur le rôle joué par le Dr Mahmoud Agha Bouayed en sa qualité de premier directeur de la Bibliothèque nationale et auteur de plusieurs initiatives qui ont consolidé la place du livre en Algérie.

Les participants retraceront dans ce contexte le parcours du défunt qui dirigea la Bibliothèque nationale pendant plus de 30 ans, selon sa veuve Mme Bouayed Fatima Zohra.

Mahmoud Agha Bouayed est né en 1928 à Tlemcen. Il fut le premier spécialiste en bibliothéconomie en Algérie. Il étudia dans sa ville natale et à El Qaraouiyine de Fès (Maroc). En 1950, il rejoint l'université d'Alger où il obtient une licence en lettres puis un diplôme en sciences politiques, avant de se spécialiser en bibliothéconomie.

Il fut désigné en 1953 responsable du Fonds de l'Orient et des manuscrits de la bibliothèque du Palais Mustapha Pacha. Il

fut emprisonné par les forces coloniales à cause de son militantisme révolutionnaire dans les rangs du FLN. Il est parmi les fondateurs du journal *El Moudjahid* en 1957, dans les colonnes duquel il publia plusieurs articles. A l'indépendance, il est désigné directeur de la Bibliothèque nationale et des archives, et nommé président de la Commission nationale pour la reconstruction de la BN suite à l'incendie perpétrée par l'OAS en mars 1962. Le défunt est connu pour son apport à l'édification de cette structure culturelle et scientifique, pour sa contribution dans plusieurs ouvrages et recherches académiques. Il fut désigné conseiller au Haut Conseil islamique, puis appelé à occuper le même poste au ministère de la Culture, et, enfin, conseiller auprès de la présidence de la République en 1999. Il décéda en 2006.

Sa veuve a rappelé que la tenue de ce colloque coïncide avec la célébration de la Journée nationale du livre et l'anniversaire de sa désignation à la tête de la Bibliothèque nationale (15 septembre 1962).

APS



ACCUSÉ levez-vous !



MAUVAIS CHOIX

Elle demande le divorce au bout d'une semaine de mariage

Sarah, 23 ans, était folle de joie. Plus que quelques jours et elle se mariera avec le beau Tarik qui l'avait séduite et ébloui ses parents avec tout ce qu'il lui avait acheté pour les besoins de son trousseau. Il les avait également agréablement surpris avec les dépenses qu'il avait consenties pour la cérémonie des fiançailles. Tout cela avait contribué à lever les quelques doutes que ses parents avaient sur le «sérieux» du jeune homme de 30 ans.

PAR KAMEL AZIOUALI

Les doutes des parents étaient nés après les quelques rumeurs qu'ils avaient entendues au sujet de leur futur gendre et qui le présentaient comme un escroc et un voleur. Ils avaient pris au sérieux ces rumeurs parce qu'ils avaient estimé qu'il était impossible qu'un aide comptable dans un cabinet privé gagne aussi bien sa vie et possède une voiture, même très vieille. Juste après les fiançailles, Sarah avait demandé à son fiancé où il avait trouvé l'argent nécessaire pour embellir la cérémonie et il lui répondit :

- Je suis aide-comptable parce que je ne veux pas de poste plus important pour ne pas avoir d'ennuis. Je m'y connais tellement en comptabilité que l'essentiel de l'argent que je gagne provient des petits arrangements que j'ai avec les clients. Je falsifie les documents comptables de certains d'entre eux pour qu'ils n'aient pas à trop verser d'argent aux impôts et ils me récompensent en conséquence.

- Oh ! mais c'est illégal tout ça ! s'offusqua Sarah.

- Je sais que c'est illégal mais beaucoup moins illégal que les délits de tous ces importateurs qui s'arrangent pour faire entrer des containers de marchandises sans passer par la douane...Et souvent ils n'ont même pas de registre du commerce.

- Ah ! Non...cela ne me plait pas du tout Tarik... Il te faut une activité saine. Une activité dont nos enfants, plus tard, n'auront pas à rougir.

- Oui...Tu as raison, Sarah. Dès que j'aurais mis suffisamment d'agent de côté, j'ouvrirai mon propre cabinet de comptabilité.

- Il ne faut pas un agrément pour ça ?
- Euh...oui... Il faut juste avoir un autre diplôme plus élevé que celui que j'ai...Je l'obtiendrai facilement au bout de trois mois...parce que la comptabilité n'a aucun secret pour moi.

Les propos de Tarik n'étaient justes qu'à moitié. Il avait voulu mener une vie honnête et avait suivi une formation de comptable qui lui avait permis de trouver un



emploi stable mais qui ne le nourrissait pas suffisamment. Pour vivre à l'aise, il était contraint de vivre d'expédients avec une bande d'amis. L'essentiel de son argent provenait en réalité de vols et de cambriolages.

Le mariage eut lieu en juillet dernier et il fut à l'image des fiançailles : fastueux.

Sarah était dans la chambre conjugale et s'apprêtait à passer une seconde nuit de rêve lorsque le téléphone mobile de son mari sonna. Celui-ci répondit et sa femme l'entendit dire :

- Ah ! non...monsieur Rachid...ce n'est pas le moment...oui...je sais que demain

c'est le dernier jour de dépôt des G50...Vous me payerez ? Je sais que vous me payerez mais vous avez vu l'heure qu'il est ? Bon, d'accord, je viens...Vous avez des imprimés ? Et la copie du G50 du mois dernier ? Alors...J'arrive.

Il referma son mobile et sa femme lui demanda :

- Que se passe-t-il ?

- Je dois sortir.

- Quoi ? Maintenant ?

- Oui...Un client avec qui je travaille et à qui je rends souvent service en modifiant ses déclarations d'impôts.

- En pleine nuit ?

- Oui...parce que demain matin, il doit déposer ce document...

- Tu ne vas pas tarder j'espère ?

- Il me faut un quart d'heure pour arriver chez lui, un quart d'heure pour en revenir et une demi-heure environ pour remplir son document...Il est 21h...je pense revenir vers 10h.

A 22h30, Tarik n'était pas revenu. Sarah commençait à s'inquiéter. Ce travail en pleine nuit ne lui disait rien de bon. Elle se mit au balcon et commença à guetter le retour de l'homme avec qui elle ne vivait que depuis la veille. Elle entendit quelqu'un frapper à la porte de sa chambre et elle sursauta. Elle l'ouvrit et vit sa belle-mère.

- Sarah...Tarik n'est pas là ?

- Non...il est sorti pour voir un client.

- Pour voir un client ?

- Oui, c'est ce qu'il m'a dit.

Toute la nuit s'écoula sans que Tarik ne donne signe de vie. Le lendemain matin, dans tout le quartier, on ne parlait plus que d'une bande de trois cambrioleurs qui avait été arrêtée. Et parmi les éléments de cette bande, il y avait quelqu'un qui s'était marié la veille : Tarik !

Sarah avait l'impression qu'une montagne s'était effondrée sur elle. Elle se mêla aux discussions des voisines de palier et elle apprit que Tarik n'était pas à son premier coup. En revanche, c'était la première fois qu'il se faisait attraper. Sarah était si abattue qu'elle avait envie de se donner la mort. On ne se marie qu'une seule fois dans sa vie et il avait fallu qu'elle tombe sur un voleur ! Sur un voyou ! Ses parents finalement avaient eu raison de se méfier de lui !

Une semaine plus tard, à deux jours du début du mois de Ramadhan, Tarik et ses deux complices s'étaient retrouvés au tribunal de Bir Mourad rais. Dès que le procureur avait fini de requérir contre les accusés une peine de 7 ans de prison, Sarah s'est écrié : « *Je veux divorcer ! Je veux divorcer ! Je ne peux vivre avec un voleur ! Je ne veux pas que mes enfants aient un père voyou !* »

K. A.

INFANTICIDE

Une mère «paie» pour sa fille

Djamila, jeune surveillante dans un collège du centre d'Alger, vit la jeune fille de 17 ans sortir de la classe, aux environs de 8h30 et se rendre aux toilettes. Avant même qu'elle n'y arrive elle se mit à vomir.

Djamila courut vers elle pour l'assister. Elle lui tint la tête pour l'aider à vomir puis lui dit :

- Tu as dû manger quelque chose que ton estomac n'a pas supporté.

- Peut-être...

Soudain, la jeune surveillante constata que la collégienne avait une sorte de rondeur au ventre et elle trembla de la tête aux pieds. Elle était enceinte ! Elle en était plus que sûre, mais elle ne voulut rien lui dire à ce sujet. Elle l'accompagna à sa classe et s'en alla en touchant un mot à la directrice. Celle-ci frémit à son tour et sentit comme une lame glaciale entre les omoplates.

- Oh ! Mon Dieu ! Une fille-mère dans établissement ! Tu es sûre de ce que tu avances ?

- J'en suis sûre à 99%.

- On va convoquer sa mère et on la mettra au courant...Si cette fille est enceinte...il n'est pas question qu'elle reste dans notre établissement.

La mère de la jeune fille se rendit au

collège et dès qu'elle eut appris le motif de la convocation qui lui avait été envoyée, elle s'évanouit.

Une heure plus tard, une consultation médicale confirma les soupçons de la surveillante : la jeune fille de 4^e année moyenne était bel et bien enceinte de quatre mois.

La police intervint et la jeune fille fut interrogée sur la paternité du bébé et elle répondit qu'elle ne le savait pas. Ce qui accabla encore un peu plus la malheureuse mère (une jeune veuve) qui avait compris alors que sa fille devait avoir plusieurs partenaires.

La mère et la fille furent autorisées à s'en aller mais l'officier de police leur dit qu'elles devaient avertir les autorités une fois que le bébé serait venu au monde.

Cinq mois s'écoulèrent. La mère de la jeune collégienne reçut une convocation de la police et elle se retrouva de nouveau en face de l'officier qu'elle avait vu la première fois. Mais cette fois pour savoir si fille avait accouché. Elle lui apprit alors que le bébé était un mort-né et qu'elle l'avait enterré. La mère fut aussitôt arrêtée et l'affaire confiée à la justice. La mère et la fille étaient soupçonnées évidemment d'avoir tué le bébé pour effacer toute

trace de la honte qui risquerait d'éclabousser toute la famille. La mère avait été jugée à huis-clos au tribunal d'Abane Ramdane. La jeune fille, de son côté, pour aider sa mère avait accusé un vendeur travaillant dans un des magasins de vêtements pour femmes de la rue Didouche Mourad d'être le père du bébé. Ce dernier, pour les besoins de l'enquête avait été déterré et examiné. On examina aussi le vendeur en question et les médecins légistes conclurent qu'il n'était pas le père. Pour le savoir il faudrait convoquer tous les petits amoureux de la fille de 17 ans !

Puis ayant des éléments attestant que le bébé était décédé de mort violente, par étouffement, le procureur de la République requit la prison à perpétuité contre la mère. La cour d'Alger où son cas a atterri, juste avant l'Aïd, a revu la peine à la baisse : elle a été condamnée à trois ans de prison ferme.

La malheureuse mère, dans sa tentative d'empêcher la honte d'éclabousser sa famille, n'a fait que l'aggraver : sa fille a conçu un bébé hors mariage et sans qu'elle sache qui est le père et elle, elle commet un meurtre qui l'envoie en prison. La prison : la honte suprême pour une femme.

K. A.

Jean-Luc Delarue n'a pas vraiment réuni les familles



Le nouveau programme de Jean-Luc Delarue "Réunion de famille" n'a pas séduit grand monde hier soir. Réunissant péniblement moins d'un million de téléspectateurs, soit 9% de part d'audience, sa nouvelle émission a été vivement critiquée. Les gens se sont allégrement lâchés, notamment sur Twitter. Jean-Luc Delarue est rhabillé pour l'hiver, et même les personnes de la profession s'y sont mis ! Un important producteur a été contacté par "téléobs.com" : "Pflimlin (patron de France Télévisions, ndlr) accumule les erreurs. Remettre Delarue en deuxième partie de soirée, ça n'a pas de sens. Le téléspectateur désavoue chaque jour un peu plus cette stratégie de racolage public." Le directeur général de France 2, Claude-Yves Robin, tente de calmer le jeu dans une interview accordée à "TV Mag" : "Le sujet retenu pour cette première émission, un adolescent qui quitte sa famille n'était pas très accrocheur. Les thèmes à venir seront plus accrocheurs. Jean Luc Delarue a donné une image de lui-même avec laquelle le public n'est pas familiarisé. Réunion de famille comporte beaucoup de reportages, de portraits, de mise en situation, ce qui incite l'animateur à se placer en retrait". Quant à Jean-Luc Delarue, il se dit plutôt satisfait de sa rentrée et des audiences de "Réunion de famille" : "L'émission commence à 7% de part de marché et termine à 14% (en moyenne 9% sur les 2h45 d'émission, ndlr). J'ai un objectif d'audience de 10%. J'aurais évidemment préféré faire davantage, mais je trouve que la courbe est bonne. "Faites entrer l'accusé" a fait 8% la semaine dernière... On est dans une configuration où sur France 2, la deuxième partie de soirée est compliquée en ce moment", a déclaré l'animateur sur "Télé-Loisirs.fr".

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1504 Présentation de David par Michel Ange

David, géant de 4,34 mètres, sculpté dans du marbre de marbre A Florence, place de la Seigneurie Michel-Ange dévoile, son David II a longtemps été exposé en plein air. Ce n'est qu'en 1873 qu'il est installé dans la galerie de l'Académie de Florence et protégé des intempéries. Pour ses 500 ans (2004) David se fera une beauté car pas moins de 1/2 million de visiteurs viennent le voir chaque année

1921 Nomination de la Reine de beauté Miss America

La première compétition de Miss America se déroula sur deux jours le 7 et le 8 septembre 1921 dans la ville d'Atlantic City dans le New Jersey. L'événement, qui portait non pas le nom de Miss America mais celui de concours de beauté d'Atlantic City («Atlantic City Pageant»), avait été organisé afin de faire rester quelques jours de plus à Atlantic City les vacanciers du week-end du Labor Day. En 1922, le concours change de nom et adopte son nom actuel. Le 8 septembre, Margaret Gorman fut élue la première lauréate de Miss America.

1941 Début du siège de Léninegrad



miner le 18 janvier 1944.

Les troupes allemandes entreprennent le siège de Leningrad, la deuxième plus grande ville d'URSS et l'un des grands centres industriels soviétiques. Le siège, d'une durée de 900 jours, débute le 8 septembre 1941 pour se terminer le 18 janvier 1944.

1954 Marilyn Bell se lance à l'assaut du lac Ontario

Un peu après 23 h, le 8 septembre 1954, Marilyn Bell se lance avec deux autres nageuses, Florence Chadwick et Winnie

Roach, deux nageuses réputées à l'assaut du lac Ontario. Celles-ci ont abandonné la course un peu avant 6h, le 9 septembre. La Torontoise sera la seule à atteindre Toronto près de 21 heures plus tard

1966 Première année la Journée internationale de l'alphabétisation

Depuis 1966, l'UNESCO célèbre chaque année la Journée internationale de l'alphabétisation dans le but de sensibiliser et de mobiliser l'opinion publique internationale et de susciter son intérêt et son appui aux activités d'alphabétisation, qui constituent une des préoccupations majeures de l'UNESCO Première célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation de l'UNESCO, pendant laquelle un prix en alphabétisation a été remis - le Prix Mohammed Reza Pahlafi Ce prix est destiné à récompenser des travaux méritoires dans la lutte contre l'analphabétisme. A l'heure actuelle, trois prix internationaux d'alphabétisation sont décernés chaque année

1974 Grâce présidentielle à Richard Nixon



Le scandale du Watergate commence lorsque, dans la nuit du 17 juin 1972, des individus sont arrêtés dans l'immeuble du Watergate, au siège du Parti démocrate. Transportant du matériel d'écoute, ces hommes ressemblent plus à des agents secrets qu'à des cambrioleurs. Après s'être farouchement défendu, Richard Nixon préfère néanmoins donner sa démission quand une procédure de destitution est engagée contre lui. Il quitte ses fonctions le 9 août 1974, avant la fin de la procédure. Son vice-président, Gerald Ford, lui succède immédiatement. Sa première action officielle est de gracier Richard Nixon, ce qui a pour effet de stopper toute procédure. Nixon, avocat, n'en est pas moins radié du barreau de l'État de New York en 1976. Le scandale du Watergate est devenu l'une des plus célèbres affaires de corruption de l'histoire des États-Unis.

LE CARNET DU MIDI

1910 IL SE PASSIONNAIT POUR TOUT ET NE TENAIT À RIEN

Jean-Louis Barrault, né ce jour au Vésinet est un acteur, metteur en scène et directeur de théâtre français. Ancien élève du Lycée Chaptal, Jean-Louis Barrault est d'abord élève de Charles Dullin et acteur de sa troupe de 1933 à 1935. À 25 ans, sa rencontre avec Étienne Decroux le pousse à se passionner pour le mime. Il entre à la Comédie-Française en 1940 et en devient le 408e sociétaire le 1er janvier 1943. Il y met en scène *Le Soulier de satin* et *Phèdre*, deux pièces qui assureront sa célébrité. Il démissionnera le 31 août 1946. Il est aussi acteur de cinéma, notamment en 1944 dans *Les Enfants du paradis*. En 1946, il fonde avec sa femme Madeleine Renaud la Compagnie Renaud-Barrault et s'installe pour dix ans au Théâtre Marigny. À partir de 1959, André Malraux lui confie le Théâtre de l'Odéon qui devient l'Odéon-Théâtre de France, dont il devient le directeur. Barrault y manifeste un éclectisme qui pourra lui être reproché : il monte les grandes œuvres du répertoire classique (Racine, Shakespeare), mais crée aussi les pièces les plus modernes. En mai 1968, Jean-Louis Barrault ouvre le théâtre de l'Odéon aux étudiants, qui l'occuperont pendant plus d'un mois. Malraux ne le lui pardonnera pas, il devra quitter le théâtre avec sa compagnie. Il décède en 1994 à Paris



1925 « LA PANTHÈRE ROSE »

Peter Sellers, né Richard Henry Sellers ce jour dans le Southsea à Portsmouth en Angleterre au Royaume-Uni était un acteur britannique, surtout connu pour son rôle d'inspecteur Clouseau dans la série *La Panthère rose*. Richard Henry Sellers vécut dans une famille de comédiens. Après la Seconde Guerre mondiale, il multiplie les métiers artistiques, tels que danseur ou musicien de jazz. Parallèlement, il entame une carrière cinématographique principalement dans des comédies. Dans les années 1960, sa carrière culmine avec deux collaborations avec Stanley Kubrick, dans *Lolita* (1962) et *Docteur Folamour* où il interprète trois rôles, le film *Casino Royale* et *La Panthère rose* de Blake Edwards avec le personnage de l'inspecteur Clouseau qu'il continue à tenir dans un certain nombre de suites (dont une à titre posthume). En 1964, à l'âge de trente-huit ans, il est plusieurs fois victime de crise cardiaque et préfère la chirurgie psychique au traitement médical. Sa maladie évolue durant seize ans, jusqu'en 1977 où il est à nouveau victime d'une crise cardiaque et doit finalement porter un stimulateur cardiaque. Il meurt le 24 juillet 1980 à Londres à la suite d'une crise cardiaque.



1979 JEAN DOROTHY SEBERG DANS L'IOWA

Est une actrice américaine qui passa une partie importante de sa carrière en France. De son Iowa natal au Paris de la Nouvelle Vague, Jean Seberg a incarné un idéal féminin pour toute une génération. À la fois américaine et française, elle connaît son premier triomphe avec le personnage de *Jeanne d'Arc* qu'elle incarne dans le film éponyme d'Otto Preminger. De ce moment-là, le destin de Jean Seberg est scellé. De *Bonjour Tristesse*, de Preminger et d'après Sagan, à *About de souffle* de Godard avec Belmondo pour partenaire, elle devient célèbre grâce à sa fraîcheur, sa beauté et sa spontanéité. Sa vie privée tumultueuse et son mariage avec Romain Gary ont fait d'elle, au-delà de la star, une figure de la vie culturelle des années 1960. Elle est parmi les premières actrices à prendre des engagements politiques pour faire entendre la voix des Noirs américains alors opprimés...

Après l'université de l'Iowa, elle tourne son premier film en 1957, *Sainte Jeanne*, sous la direction d'Otto Preminger. Dans la foulée, elle jouera dans *Bonjour tristesse* du même réalisateur. Ce remarquable coup de chance se présente comme une ouverture majestueuse pour une jeune fille que rien ne prédestinait au métier d'actrice. Lilith est «le film» qui a influencé son «moi», tourné en 1964 par Robert Rossen, il est le plus révélateur de sa personnalité réelle. Dans les revues de l'époque, les critiques écriront : «Elle ne joue pas Lilith, elle est Lilith». Pour les esthètes, ce film représente le couronnement de sa carrière. Dès l'âge de 14 ans, elle adhère à la NAACP (National Association for the Advancement of Colored People). En 1967, de violentes émeutes raciales éclatent à Watts près de Los Angeles et font écho dans la conscience politique de Jean. À la fin des années 1960, elle utilise sa célébrité pour des causes politiques, notamment celles des Amérindiens et des Black Panthers. Cet engagement la met en conflit avec le FBI ; le dirigeant, J. Edgar Hoover, demande de la neutraliser. Elle a un temps une liaison avec le militant des Black Panthers et président de l'Organisation de l'Unité afro-américaine, Hakim Abdullah Jamal, qui abandonne femme et enfants pour suivre Seberg à Paris. Elle soutient aussi les Black Panthers. Bien qu'elle n'ait rien fait d'illégal, le directeur du FBI, J. Edgar Hoover, la considère comme une menace pour la stabilité des États-Unis. Son téléphone est mis sur écoute et sa vie privée est observée en permanence. Elle décède ce jour suite à un surdose de barbituriques et d'alcool.



MORSURES DE CHIEN

Prévenir avant tout

Les morsures de chien sont hélas fréquentes. Les prévenir est une nécessité qui repose en grande partie sur les parents et les propriétaires de chien, lesquels doivent expliquer aux plus jeunes les quelques mesures de prévention. On estime à 10.000 chaque année en Algérie le nombre d'enfants mordus par un chien. Les principales victimes sont les très jeunes enfants de 1 à 4 ans, puis ceux de 10-13 ans, avec une prédominance pour les garçons. Chez les plus jeunes, les morsures touchent plus fréquemment le visage (joues, lèvres, nez, paupières), tandis que chez les plus âgés, les mains et les mollets viennent avant les lésions au visage. Certains cas de morsure laissent de graves séquelles esthétiques ou fonctionnelles.

Dans quelles circonstances ?

Dans sept cas sur dix, la morsure a été infligée par un chien de l'entourage immédiat de l'enfant et dans un tiers des cas à son domicile. Dans les cas restants, la morsure se produit dans la rue et le chien est inconnu.

Comment prévenir les morsures ?

La prévention relève des parents et des propriétaires de chien. Ils doivent surveiller les enfants et leur apprendre les règles de base à respecter. Ne pas laisser un enfant seul avec un chien. Ne pas le laisser faire ce qu'il veut au chien. Lui apprendre à le respecter (on ne lui tire pas la queue, les poils, les oreilles...). Lui apprendre aussi à respecter le territoire du chien (ne pas le déranger quand il dort, mange, etc.). Pas de chien dans les parcs ou les aires de jeux. Toujours en laisse dans la rue. Muselière hors du domicile pour les chiens dangereux.

Quels sont les risques ? Comment réagir ?

La plupart des morsures sont bénignes. Dans le cas contraire, il convient de réagir très vite en se rendant aux urgences. En dehors des séquelles esthétiques et fonctionnelles, il existe aussi un risque élevé de séquelles infectieuses. En effet, dans un cas sur quatre, la plaie s'infecte et peut être responsable de lésions sévères. C'est pourquoi toute plaie doit être nettoyée soigneusement sous un filet d'eau, voire sous la douche, afin d'évacuer les germes de la plaie et la salive du chien. Et ce, dans les 5 à 15 minutes qui suivent la morsure car plus on attend, plus le risque infectieux augmente. En prévention, des antibiotiques sont généralement prescrits. L'état de la vaccination antitétanique doit être vérifié. L'état vaccinal contre la rage du chien est recherché et le cas échéant l'enfant sera vacciné contre la rage. Et attention, les répercussions psychologiques peuvent être importantes. Il est recommandé d'adresser l'enfant mordu à un psychologue dans les 48 heures suivant l'accident.

Le rire, c'est excellent pour le cœur

Rire, simplement entre amis ou devant un film comique, c'est bon pour le moral.

Les résultats d'une étude qui vient d'être présentée à Paris lors du Congrès de la Société européenne de cardiologie, montrent que le rire est aussi excellent pour les artères, ce qui protège notre système cardiovasculaire.

Le rire, un antistress bénéfique pour le cœur

Selon des études antérieures, le rire est un très bon antistress. Certains auteurs suggèrent même que la simple anticipation, comme de visionner bientôt un film humoristique, s'accompagne d'une libération d'endorphines, hormones qui améliorent l'humeur (Berk et al.). Parallèlement, cette anticipation a également pour effet de



diminuer les hormones du stress, comme le cortisol et l'adrénaline. Il a par ailleurs été observé, chez des sujets diabétiques, que des séances de rire (30 minutes de film comique par jour) amélioraient de 26%

leur taux de bon cholestérol (HDL-cholestérol).

Le rire améliore la circulation sanguine

Dans cette étude récente, des volontaires devaient visionner soit un film humoristique, soit un film stressant. On constate que l'humour s'accompagne d'une vasodilatation de l'artère brachiale, tandis qu'inversement, le film stressant provoque un rétrécissement des artères, se traduisant par une réduction du débit sanguin et donc une augmentation du risque cardiovasculaire. Entre ces deux situations opposées, la différence de diamètre artériel atteint 30 à 50%. Autrement dit, les effets du rire (ou inversement du stress) sur nos artères sont très importants. Selon les auteurs, ils sont de l'ordre de ceux que l'on peut obtenir avec la pratique d'une activité physique régulière ou la prise de médicaments anticholestérol de la famille des statines.

Rappelons que les principaux facteurs de risque cardiovasculaire sont l'hypertension artérielle, le cholestérol, le tabagisme, le diabète, l'obésité, l'excès d'alcool et le stress.

Les vertus de l'eucalyptus

L'eucalyptus est un grand arbre originaire d'Australie. Ses feuilles, très riches en huile essentielle, sont utilisées sous des formes variées (infusion, teinture, soluté buvable, gélule) pour traiter de nombreuses affections, respiratoires notamment, mais pas seulement. Voici de nombreuses bonnes raisons d'utiliser l'eucalyptus.

L'eucalyptus, un antiseptique des voies respiratoires

L'eucalyptus est utilisé pour traiter les affections de l'appareil respiratoire. Il augmente les sécrétions en agissant directement sur les cellules bronchiques et en détruisant le mucus. Résultat, il exerce une action antitussive, laquelle est renforcée par une action antiseptique, dans la mesure où l'eucalyptus inhibe le développement des bactéries et des champignons. Au final, les feuilles d'eucalyptus sont antitussives, expectorantes et antiseptiques, et permettent de soigner : bronchite, maux de gorge, toux, rhume, nez bouché...

En cas d'affections bronchiques, de maux de gorge et de toux, l'eucalyptus peut être utilisé sous forme de poudre, de teinture-mère, de sirop. Mais également en friction de la poitrine sous forme de baume ou pommade, ou d'huile essentielle. En cas de nez bouché ou de rhume, les inhalations sont très efficaces (infusion de feuilles ou huile essentielle), tout comme les solutions pour pulvérisations nasales (teinture).

Les feuilles d'eucalyptus sont aussi

employées en infusion.

Comme antiseptique, l'eucalyptus est utile contre les infections des voies urinaires (inflammations de la vessie, colibacillose...). Il améliore également les inflammations de la muqueuse gastrique et de la muqueuse intestinale.

Les autres vertus de l'eucalyptus

On prête à l'eucalyptus de nombreuses autres vertus :

Contre les bouffées de chaleur, les gaz et les palpitations chez les femmes ménopausées.

Contre les rhumatismes.

Contre les migraines.

Contre la fatigue passagère.

Comme désinfectant sur les plaies, brûlures et ulcères cutanés.

Enfin, l'eucalyptus possède des vertus hypoglycémiantes (qui abaissent le taux de glucose dans le sang), liées à la présence de flavonoïdes, mise en évidence expérimentalement et qui reste donc à démontrer chez l'homme.

L'eucalyptus est aussi désinfectant et insecticide

L'eucalyptus possède des propriétés désinfectantes, que l'on peut employer pour assainir l'air intérieur, en faisant par exemple bouillir des feuilles, en diffusant de l'huile essentielle d'eucalyptus, ou tout simplement en cultivant un plant d'eucalyptus en pot. Appliqué sur la peau, l'eucalyptus permet



aussi d'éloigner les insectes indésirables, dont les moustiques. En friction sur les cheveux, l'eucalyptus tient les poux à distance. Et en friction sur la fourrure des animaux, l'eucalyptus éloigne les puces et autres parasites.

Précautions

L'huile essentielle d'eucalyptus est déconseillée chez les femmes enceintes, allaitantes et les jeunes enfants.

Cuisine

Macaroni au persil et coriandre



Ingrédients :
500 g de macaronis
3 c. à soupe de concentré de tomates
1 boîte de thon à l'huile
2 gousses d'ail haché
1 boîte de champignons émincés
1 c. à soupe de smen
1 demi c. à café de basilic sec
4 c. à soupe de coriandre et persil finement haché
Sel, poivre
Préparation
Mettre dans une marmite le concentré de tomate, 3 verres à thé d'eau, l'ail haché, basilic, smen, sel et poivre, porter à ébullition, ajouter les champignons émincés et le thon égoutté et laisser cuire pendant 10 min sur feu doux, hors du feu ajouter le coriandre et le persil haché.
Faire cuire les macaronis "al dente" dans une grande quantité d'eau salée avec une goutte d'huile d'olive, les égoutter. Ajouter les macaronis cuits à la préparation de champignons et bien mélanger le tout sur le feu pour que la sauce rentre dans les macaronis.

Sablés à la poche au chocolat noir



Ingrédients :
250 g de farine
100 g de sucre glace
2 jaunes d'œufs
150g de beurre
1 sachet de sucre vanillé
Le zeste de 1/2 citron
Chocolat noir
Préparation
Travailler le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, le sucre vanillé, le zeste de citron, bien travailler l'ensemble, incorporer la farine tamisée peu à peu et mélanger bien le tout, pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle soit totalement homogène et souple. Remplir une poche à douille de pâte et coucher des bandes de 4cm de longueurs sur une plaque à pâtisserie beurrée. Cuire dans un four préchauffé à 180°C.
Faire fondre le chocolat au bain marie, ajouter 2 c. à soupe d'huile pour lisser le chocolat. Tremper les bords des sablés dans le chocolat fondu et les mettre sur un papier ciré.

BIEN-ÊTRE

Favoriser le sommeil

Pour s'endormir en toute sérénité et profiter d'un sommeil réparateur, découvrez des astuces indispensables à connaître.

Rôle des plantes et des fleurs :
- Après le repas du soir, prenez une tisane à base de tilleul, de boutons d'oranger ou de feuilles de menthe.
- Détendez-vous dans un bon bain, en ajoutant un petit sac de toile rempli de fleurs de tilleul. Si vous êtes privée de baignoire, faites un bain de pieds de 10 à 15 minutes en ajoutant la décoction suivante : fleurs d'aubépine, capsules et fleurs de coquelicots, fleurs de menthe et fleurs de tilleul.

Exercices à faire avant de vous coucher :
- Avant de vous coucher, étirez-vous, bras en l'air tirés en arrière, en inspirant. Expirez en pliant le buste en avant et en laissant tomber les bras (de 5 à 10 fois sans aucune crispation).
- Au lieu de compter les moutons, la respiration triangulaire "point en haut" vous rendra de grands services. Imaginez un triangle dont la pointe est haut. Videz bien vos poumons et, partant de l'angle en bas à gauche, inspirez lentement pendant 6 secondes.



Vous vous dirigez vers la pointe en haut du triangle. Les poumons sont pleins, expirez sans crispation encore 6 secondes. Vous descendez votre triangle sur la droite et arrivez maintenant à la base où vous maintenez les poumons vides 6 secondes afin de revenir au point de départ. Vous répétez cette respiration quelques minutes.
En général, on ne dépasse pas 10 minutes avant de trouver le sommeil.

De nouvelles habitudes à prendre :
- Allez vous coucher quand les signes arrivent.
- Le plus souvent possible, ressourcez-vous

auprès de la nature. Ecoutez-la vivre, intégrez ses espaces et sentez que vous faites partie de ce grand tout.
- 4 conseils pour les ronfleurs : diminuez les amidons le soir, évitez les tranquillisants et les somnifères, ne buvez pas d'alcool et dormez sur le côté.
Recettes de grand-mère :
- Appliquez une bouillotte chaude sur le foie. Il fonctionne à son maximum autour de 41 C°. Cela améliorera les fonctions hépatiques et stimulera la sécrétion biliaire.
- Mélangez à parts égales du miel toutes fleurs avec du vinaigre de cidre de qualité. Prenez une à deux c. à café quand le sommeil se fait attendre.

AU JARDIN DU MOIS DE SEPTEMBRE

Plantation des fraisiers

Savez-vous planter les fraisiers ? C'est vraiment une opération à la portée de tous, à réaliser de préférence de fin août à mi-octobre, mais possible également au printemps.

Période de plantation
Septembre est le mois idéal. La terre encore chaude et désormais humide est la garantie d'une bonne reprise des plants.

Préparer le sol
Recouvrez le sol d'une couche de compost et bêchez la terre sur 20 cm environ. Le fraisier appréciant les terres acides, il est nécessaire en sol calcaire d'apporter de la tourbe. Comment planter : Si vous disposez dans le jardin d'une grande plate bande,



c'est idéal. Employez alors un plastique noir spécial

fraisier, à installer avant plantation, et que vous percerez tous les 35 à 40 cms à l'endroit de chaque plant.

Solution plus traditionnelle :
Bien désherber à la main et pailler pour protéger du froid et conserver l'humidité. Il est aussi possible de placer les plants dans un pot en terre cuite ou une jardinière à suspendre.

Arrosages et conseils
Veillez à bien arroser jusqu'en novembre si le temps est sec. Pour renforcer vos plants pendant l'hiver, supprimez les stolons (tiges rampantes rejetés par le pied principal).

Trucs et astuces

Planter de l'ail



Préparez le terrain. Pour ce faire, bêchez un peu et incorporez de l'engrais dans la terre. Ensuite, faites des trous de 3 à 4 mètres de profondeur et déposez les gousses.

Une bonne récolte de légumes :



Pour récolter des légumes de qualités (aubergines, céleri, courgettes,) gardez le sol humide, et l'arrosage doit par conséquent être fait à son pied.

Soins de la vigne :



Entre les mois de novembre et février, vous devez tailler votre vigne pour que les fruits puissent apparaître convenablement sur les sarments de l'année.

Eradiquer les ronces :



Faites un trou au dessus des racines, et mettez-y une certaine quantité de gros sel, recouvrez ensuite le trou et versez dessus de l'eau.

Mots Fléchés N°627

opposé à la basse pression forçé	pointes de semelles rôder	terme de doute ersatz de pont	déjeuneur styliste des ongles	charge de dirigeable négligence	portions navigables	vieilles en apparence
tracé de choc société					détesté accoutumance	inventer
piéd de vigne faits par artifice		piquant parasite mot de familiarité	sodium mélange québécois	réprimande préposition	pas très fréquent habitant d'ultra	
signes de portée	arrière du cou étrépassé	patricien d'Abraham bas de chemise	volaille voleur rouspéteux	dépense superflue invocations	soleil d'Égypte aspersion	acceptées
sujet indéfini fruit tropical		voies de drainage cellule neuronale	affluent du Rhône sodium sulfo	élément gazeux bonheurs parfaits		opinion
arbre à chatons top du spectacle		étourdie est en nage		échec théâtral envers rancœur		
mythe météorique nourries	siège soviétique		encore haussée en goût festa			
genre de cinéaire lente			possessif nom de boire	sieste turque accommodé	dicane du chimiste fourquet russe	étroites
crack ori de mofette		pièce de violon	sorte de sextant abris de navires	fossés satisfaisant	saint normand faible	petit enroui
sorti de l'oeuf religieuse	soudé moi chez le not	auteurs de bulles deschamps		coordination		l'armée des bêtes
vieilles richesses			bandage de roue		petite oulotte	lanceuse d'Arlande

SUDOKU		N°627		SOLUTION SUDOKU		SOLUTIONS MOTS						
				N°627		FLECHS 626						
8	3			1	9	2		5				
6		2	7			3						
		7	2					6				
	6		4			1						
						6		8				
1			8			5	4					
		1			3	8						
7				2		4		1				
9		3						2				
8	5	7	2	4	6	1	9	3				
2	6	9	8	3	1	5	4	7				
3	1	4	7	5	9	6	2	8				
6	4	3	1	9	8	2	7	5				
1	8	2	3	7	5	4	6	9				
9	7	5	4	6	2	8	3	1				
5	9	8	6	2	7	3	1	4				
4	2	1	9	8	3	7	5	6				
7	3	6	5	1	4	9	8	2				
D	A	O	D	U	D	R						
C	E	D	R	A	T	I	E	R	S	E	M	U
R	O	T	I	E	B	A	N	A	L	E	S	
B	I	S	E	S	P	O	P	E	L	I	N	E
D	R	A	B	A	T	T	E	U	R	S		
R	E	V	E	N	A	N	T	S	N	A	C	
R	U	C	R	I	E	T	I	N	T	E		
L	I	G	E	R	C	E	R	S	T	A	R	
E	M	I	S	E	S	E	P	E	P	I		
A	Z	U	R	S	I	F	E	S	S	E	S	
		L	A	C	D	A	L	L	E	R	I	
B	R	A	V	E	R	B	E	L	L	E	E	
	U	R	I	A	R	E	T	E	J	A	R	
B	E	D	O	N	N	E	R	A	S	E	C	
	L	N	A	G	E	S	B	E	C	H	E	
C	L	A	S	S	E	S	C	A	R	T	E	R
	E	M	A	R	D	E	C	R	E	T	S	
U	S	U	E	L	D	E	C	L	A	R	E	
		S	T	E	M	L	I	A	S	U	S	
G	R	E	A	S	T	I	T	I	O	S	A	
	E	S	T	N	U	E	E	M	U	E	S	

PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI

 06:10 Zoé Kézako : Bon débarras 06:25 Zoé Kézako : Boomerang 06:45 Tfou 08:20 Météo 08:25 Téléshopping 09:20 Hubert et le chien 11:00 Météo 11:05 Secret Story 11:50 Petits plats en équilibre 12:00 Les 12 Coups de Midi ! 12:50 L'affiche du jour 13:00 Journal 13:40 Petits plats en équilibre 13:50 Météo 13:55 Les feux de l'amour 14:50 Au bénéfice du doute 16:35 Les frères Scott : 17:25 Quatre mariages pour une lune de miel 18:15 Secret Story 19:00 Money Drop 19:50 Tout commence par une idée 19:55 Météo 20:00 Journal 20:35 C'est ma Terre 20:39 Le journal de la Coupe du monde de rugby 20:40 Météo 20:45 MasterChef 23:15 MasterChef se met à table 00:30 New York, police judiciaire : La voleuse d'enfant 01:15 New York, police judiciaire 02:00 Reportages 03:15 Sept à huit 04:45 Musique 05:00 Sur les routes d'Ushuaïa : Le temple oublié 05:25 Reportages	 06:25 Point route 06:30 Télématin 09:05 Dans quelle éta-gère 09:10 Des jours et des vies 09:30 Amour, gloire et beauté 09:55 C'est au programme 10:50 Météo 10:55 Motus 11:25 Les Z'Amours 12:00 Tout le monde veut prendre sa place 12:55 Météo 13:00 Journal 13:50 Météo 13:55 Consomag 14:00 Toute une histoire 15:10 Comment ça va bien ! 16:15 Rex : Disque de plomb 17:05 Côté match 17:06 Seriez-vous un bon expert ? 17:45 CD'aujourd'hui 17:50 On n'demande qu'à en rire 18:50 N'oubliez pas les paroles 19:40 Et si on changeait le monde 19:45 Météo 19:50 La minute du chat 20:00 Journal 20:30 Météo 20:35 Envoyé spécial 22:05 Complément d'enquête : Crise : la fièvre de l'or 23:10 Infrarouge 23:11 Les enfants du 11 Septembre 00:20 Dans quelle éta-gère 00:25 Journal de la nuit 00:35 Météo 00:40 Infrarouge 00:41 C'est dur d'être aimé par des cons 02:20 CD'aujourd'hui 02:25 Secrets d'histoire 04:05 24 heures d'info 04:15 Météo 04:20 Des mots de minuit 05:55 Dans quelle éta-gère	 06:00 Euronews 06:40 Plus belle la vie 07:10 Ludo 08:55 Des histoires et des vies 09:50 Des histoires et des vies 10:45 Consomag 10:50 Midi en France : A Cassis 11:50 Le 12/13 : Titres et météo 11:51 Météo nationale 11:59 Météo régionale 12:00 Journal régional 12:20 Météo régionale 12:25 Journal national 12:55 Météo 13:00 13h avec vous 13:35 Edition de l'outre-mer 13:40 Keno 13:45 En course sur France 3 14:05 Inspecteur Derrick 15:05 En quête de preuves 15:55 En quête de preuves 16:45 Culturebox 16:50 Slam 17:20 Un livre un jour 17:30 Des chiffres et des lettres 18:10 Questions pour un champion 18:50 19/20 18:57 Météo régionale 18:58 Edition nationale 19:00 Journal régional 19:17 Météo régionale 19:18 19/20 édition locale 19:25 Météo locale 19:30 Journal national 19:58 Météo 20:00 Tout le sport 20:10 Plus belle la vie 20:35 La grande soirée du cinéma 20:36 Bellamy 22:30 Une histoire épique 22:32 Météo 22:35 Soir 3 23:00 Les sorties de la semaine 23:05 La cérémonie 00:55 Tout le sport	 06:00 M6 Music 06:45 Météo 06:50 M6 clips 07:15 Météo 07:20 Disney Kid Club 08:20 M6 Kid 08:55 Météo 09:00 M6 boutique 10:05 Météo 10:10 Tout le monde peut jouer 10:45 La petite maison dans la prairie : Les évadés 11:40 La petite maison dans la prairie : Le banni 12:40 Météo 12:45 Le 12 45 13:00 Scènes de ménages 13:40 Météo 13:45 La peur en mémoire 15:40 La lumière des étoiles 17:35 Un dîner presque parfait 18:45 100 % mag 19:40 Météo 19:45 Le 19 45 20:05 Scènes de ménages 20:45 Le séminaire Caméra café 22:30 Caméra café : Les meilleurs sketches 02:00 Météo 02:05 Tout le monde peut jouer 02:40 M6 Music 04:00 Les nuits de M6	 19:00 Arte Journal 19:30 Globalmag 19:55 Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Autriche 20:40 Une histoire vraie 22:30 Welcome to the Eighties 23:25 Tracks 00:15 Brain Dead 01:40 Cabaret New Burlesque 02:55 Harcèlement 04:25 Drogba est mort  09h30 : sihr el mourdjane (09) 10h00 : el bahr el moutawassite 10h30 : flipper I (10) 11h00 : algérie, génies des lieux 12h00 : journal en français +météo 12h20 : ma waraa el chems (09) 13h30 : general hospital (04) 15h00 : asrar oua abhath (08) 15h45 : rawai'e el cirque el roussi 16h30 : el djaoualoune (08) 17h00 : ahlem ghoume (05) 17h30 : bin'o bine (23) 18h00 : journal en amazigh 18h20 : sihr el mordjane (10) 19h00 : journal en français +météo 19h30 : une ville, une histoire "hammam bouhdjer" 20h00 : journal en arabe 20h45 : mc didine le roi du burger (22) 21h00 : tlemcen résiste.. 22h00 : meriem wafa 23h15 : med bedjdoube 00h00 : journal en arabe
--	--	--	---	--

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI

 06:10 Zoé Kézako : Enfin seule 06:25 Zoé Kézako : La copine invisible 06:45 Tfou 08:20 Météo 08:25 Téléshopping 09:20 Coupe du monde : Cérémonie d'ouverture 10:20 Coupe du monde 12:20 Les 12 Coups de Midi ! 13:00 Journal 13:40 L'affiche du jour 13:45 Petits plats en équilibre 13:50 Météo 13:53 Trafic info 13:55 Les feux de l'amour 14:50 Le prix de la trahison 16:35 Les frères Scott : Petite soirée entre ennemis 17:25 Quatre mariages pour une lune de miel 18:15 Secret Story 19:00 Money Drop 19:50 Le journal de la Coupe du monde de rugby 19:55 Là où je t'emmènerai 19:57 Météo 20:00 Journal 20:35 Toi toi mon toit 20:37 Courses et paris du jour 20:40 Météo 20:43 Trafic info 20:45 Koh-Lanta 22:55 Secret Story 00:50 Secret Story 01:30 L'affiche du soir 01:35 Baby Boom : Devenir père 02:53 Trafic info 02:55 50 mn Inside 03:50 Histoires naturelles : Versailles, côté jardin 04:40 Musique 05:00 Sur les routes d'Ushuaïa	 06:25 Point route 06:30 Télématin 09:00 Point route 09:05 Dans quelle éta-gère 09:10 Des jours et des vies 09:35 Amour, gloire et beauté 09:55 C'est au programme 10:50 Météo 11:00 Motus 11:30 Les Z'Amours 12:00 Tout le monde veut prendre sa place 12:55 Météo 13:00 Journal 13:45 Météo 13:50 Consomag 13:55 Euromillions 14:00 Toute une histoire 15:10 Comment ça va bien ! 16:15 Rex : Compte à rebours 17:00 Côté match 17:02 Point route 17:05 Seriez-vous un bon expert ? 17:50 CD'aujourd'hui 17:55 On n'demande qu'à en rire 18:45 Point route 18:55 N'oubliez pas les paroles 19:40 Euromillions 19:45 L'agenda du week-end 19:47 Météo 19:50 Emission de solutions 19:55 La minute du chat 20:00 Journal 20:30 Météo 20:35 Boulevard du Palais 22:05 Euromillions 22:10 Paris en plus grand 22:15 Un jour/un destin 23:45 Dans quelle éta-gère 23:50 Journal de la nuit 00:00 Météo 00:02 CD'aujourd'hui 00:05 Envoyé spécial 01:35 Complément d'enquête 02:35 Toute une histoire	 06:00 Euronews 06:40 Plus belle la vie 07:10 Ludo 08:55 Des histoires et des vies 09:50 Des histoires et des vies 10:45 Consomag 10:50 Midi en France : A Cassis 11:48 Le 12/13 : Titres et météo 11:50 Météo 12:00 Edition régionale 12:25 Journal national 12:55 Météo 13:00 13h avec vous 13:35 Edition de l'outre-mer 13:45 Le monde est petit ! 14:00 Keno 14:05 Inspecteur Derrick : Quand les oiseaux ne chantent plus 15:10 En quête de preuves : Méprise d'enfant 16:00 En quête de preuves : La mort dressée 16:45 Culturebox 16:50 Slam 17:20 Un livre un jour 17:30 Des chiffres et des lettres 18:10 Questions pour un champion 18:45 19/20 Edition nationale 18:47 Edition nationale 19:00 Journal régional 19:18 Edition locale 19:30 Journal national 19:58 Météo 20:00 Tout le sport 20:10 Plus belle la vie 20:35 Thalassa : A l'Aber Wrach 22:25 Une histoire épique 22:27 Météo 22:30 Soir 3 23:00 Vendredi sur un plateau ! 01:00 Tout le sport 01:05 Le match des experts 01:35 Soir 3 02:00 Plus belle la vie	 06:00 M6 Music 06:45 Météo 06:50 M6 clips 07:15 Météo 07:20 Disney Kid Club 08:20 M6 Kid 08:55 Météo 09:00 M6 boutique 10:05 Météo 10:10 Tout le monde peut jouer 10:45 La petite maison dans la prairie : L'incendie 11:40 La petite maison dans la prairie : L'incendie 12:40 Météo 12:45 Le 12 45 13:00 Scènes de ménages 13:40 Météo 13:45 Relation criminelle 15:35 Le mystère de Johanna 17:35 Un dîner presque parfait 18:40 100 % mag 19:40 Météo 19:45 Le 19 45 20:05 Scènes de ménages 20:45 N.C.I.S. 21:35 N.C.I.S. 22:25 N.C.I.S. 23:15 N.C.I.S. 00:00 Sons of Anarchy : L'heure de la vengeance 00:55 Sons of Anarchy : Na tri-obloidi 02:05 Météo 02:10 M6 Music 03:00 Les nuits de M6	 19:00 Arte Journal 19:30 Globalmag 19:55 Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Autriche 20:40 Quelque part, mon fils 22:10 Les étonnants pouvoirs de transformation du cerveau : Les troubles mentaux 23:05 L'indic et sa famille 00:30 Court-circuit 00:31 Saïva 00:40 Chez soi 00:59 Kudan 01:25 Téléchat 01:35 The Killing 02:30 The Killing 03:35 Welcome to the Eighties 04:30 Tout va bien  09h30 : sihr el mordjane 10h00 : el bahr el moutawassite 10h30 : flippe I (11) 11h00 : tlemcen résiste..."rediff" 12h00 : journal en français +météo 12h20 : ma waraa el chems (10) 13h20 : prière du vendredi 14h00 : réflexions 14h45 : dalila 16h45 : el djaoualoune (09) 17h05 : ahlem ghoume (06) 17h30 : bin'o bine (24) 18h00 : journal en amazigh 18h20 : sihr el mordjane (11) 19h00 : journal en français +météo 19h25 : visite "naâma" 20h00 : journal en arabe 20h45 : mc didine le roi du burger 21h00 : hassan niya 22h50 : senteurs d'algérie "adrar" 23h35 : sidi med ben miloud 00h30 : journal en arabe
---	---	--	---	--

MEDIATOR

Vers une mise en examen des laboratoires Servier

Une étude de l'Agence française du médicament précise que le détournement du médicament comme coupe-faim représente 77% des prescriptions.

Quelques heures à peine après la révélation de nouveaux témoignages accablants pour Servier dans l'affaire du Médiator, M^e Hervé Temime, l'avocat du laboratoire, a fait savoir que "des convocations ont été envoyées en vue d'une mise en examen". Il n'a, toutefois, pas précisé la date des convocations.

Le quotidien *Libération* consacre un large dossier dans son édition du mardi 6 septembre à l'enquête sur le Médiator, ce médicament antidiabétique largement prescrit aux personnes en surpoids pour ses effets anorexigènes. Selon le journal, deux témoignages ont été recueillis par deux juges parisiens, dont celui de Jean Charpentier, le médecin qui a "rédigé pour Servier les études destinées à obtenir l'autorisation de mise sur le marché du Médiator en 1973". Le spécialiste affirme que son travail a été falsifié pour que la molécule du Médiator soit reconnue comme un antidiabétique. "Il a aussi confirmé que son rapport a été modifié pour supprimer toute référence à l'effet coupe-faim du Médiator ainsi qu'à sa parenté avec l'amphétamine", indique *Libération*.

"IL N'Y A PAS EU TROMPERIE"

Me Hervé Temime, a, toutefois, réfuté, sur Europe 1, toute volonté de tromperie de son client. "Les laboratoires Servier n'ont pas trompé les autorités en masquant le fait que le Médiator était un coupe-faim, ce qu'il n'était pas", a déclaré Me Hervé Temime. "Servier n'est absolument pas dans le déni. Servier ne conteste pas les travaux qui ont été faits dans les années 1960 et la fin des années 1960 sur cette molécule. Servier



considère simplement qu'il n'y a pas eu de tromperie, il n'y a pas eu d'escroquerie, il n'y a pas eu d'obtention induite d'autorisation de mise sur le marché. C'est tout."

Dénonçant dans un communiqué la violation du secret de l'instruction, les laboratoires Servier soulignent également que "les témoignages cités de deux personnes sur des faits qui remontent à plus de quarante ans et sur lesquels le professeur Charpentier admet lui-même que sa mémoire est défaillante, ne sont pas en accord avec l'ensemble des données scientifiques et réglementaires".

DÉSINFORMATION SUR LE MÉDICAMENT

Le témoignage du docteur Charpentier vient, cependant, renforcer la thèse selon laquelle le laboratoire Servier a exercé une "désinformation" sur son médicament auprès des autorités. Or, si cette désinformation était confirmée par la justice, l'assureur du laboratoire Servier, Axa, refuserait de participer à l'indemnisa-

tion des victimes.

Le Fonds public d'indemnisation des victimes du Médiator, lancé jeudi, a déjà reçu plus de 500 appels et 130 dossiers, a indiqué dimanche le ministre de la santé, Xavier Bertrand. Une étude de l'Agence française du médicament précise que le détournement du médicament comme coupe-faim représentait 77% des prescriptions.

L'Association de défense des victimes de l'Isoméride et du Médiator (AVIM) déposera "d'ici à fin septembre" 300 plaintes pour tromperie aggravée contre Servier, a fait savoir son président, le Dr Dominique-Michel Courtois. Le témoignage du professeur Charpentier "ne fait que corroborer ce que nous savions déjà sur le Médiator", a-t-il déclaré. "Qu'il y ait eu tromperie, j'en suis persuadé depuis le premier jour."

Une audience de fixation aura lieu fin septembre pour déterminer la date du procès qui, selon les avocats de victimes, devrait se tenir au printemps 2012.

Les dauphins savent-ils qu'ils sont mortels?

Les dauphins ont-ils conscience de leur mort ? Dur se prononcer en n'ayant pas recours à l'anthropomorphie. Pour autant, d'après des études sur les grands dauphins nageant dans les eaux grecques, relayées par *New Scientist*, cela dépendrait de la soudaineté de la mort – une mort brutale ou en quelque sorte attendue, si le dauphin était atteint d'une maladie. Comment s'en remettent-ils ?



Ayant découvert que d'autres cétacés disposaient de neurones qui participaient aux sentiments d'intuition et d'empathie, ces études tentent de démontrer la complexité de leurs réactions à la mort.

Deux exemples, deux réactions analysées par Joan Golzavo du Thethys Research Institute de Milan : une maman dauphin qui tente de ranimer son delphineau susceptible d'avoir été blessé par un autre dauphin, «incapable d'en accepter la mort», commente Joan Golzavo et un delphineau de quelques mois blessé en train de se noyer dans l'indifférence de son groupe comme s'ils tenaient compagnie au dauphin jusqu'à ce qu'il meure et [comme s'ils] considér[ai]ent alors qu'ils avaient rempli leur tâche». En sont-ils chagrinés? Endeuillés ? Une autre chercheuse, Ingrid Visser, a également examiné leurs réactions et ses conclusions confirment l'idée d'un deuil «à la dauphinoise»:

«Quand un dauphin meurt, les autres s'arrêteront devant sur le passage, en guise de reconnaissance de sa mort. Si nous essayons de les empêcher de s'y arrêter, ils tenteront de retourner de force vers l'animal mort. Je ne sais pas s'ils comprennent le concept de mort mais à partir de leur comportement, il semblerait qu'ils en éprouvent de la peine.» Une scientificité du comportement animal qui reste, toutefois, à l'étape de l'observation et de la comparaison avec d'autres animaux, comme le précise Karen McComb de l'université de Sussex : «Ces résultats sont fascinants mais n'ont pas encore une portée scientifique. Pour autant, c'est bien d'accumuler des exemples de manière à faire émerger plus de clarté dans ce domaine.» Elle avait coordonné une étude sur les éléphants qui montraient une grande attention aux restes de leurs similaires et parvenaient à les distinguer des squelettes d'autres buffles ou rhinocéros.

PHILIPPINES

Un crocodile géant capturé



Un crocodile géant d'eau salée pesant plus d'une tonne a été capturé dans un village reculé des Philippines après une série d'attaques sur des hommes et du bétail, ont indiqué des officiels mardi. Des villageois et des chasseurs ont capturé ce crocodile géant et espèrent en faire la star d'un parc dédié à l'écotourisme prévu dans le sud de la région du Bunawan. Le reptile, qui mesure 6,4 mètres et pèse plus d'une tonne (1.075 kg), pourrait avoir mangé un agriculteur qui avait été porté disparu en juillet ainsi que des buffles, dans la ville méridionale de Bunawan, d'après le chasseur de crocodiles Rolie Sumiller. Un crocodile avait également attaqué une jeune fille de 12 ans dans le Bunawan en 2009, selon le ministère de l'Environnement. Josefina de Leon, chef de division de la vie sauvage au sein du ministère de l'Environnement, a déclaré qu'il était probable que le reptile soit le plus grand crocodile jamais capturé. "En se basant sur les dossiers existants, le plus gros qui avait été précédemment capturé mesurait 5,48 mètres de long," a-t-elle déclaré. "C'est le plus gros animal que j'ai capturé en 20 ans de chasse", a ajouté Sumiller, estimant l'âge de l'animal à plus de 50 ans. "La communauté est soulagée", a-t-il déclaré, avant d'ajouter cependant : "Nous ne sommes pas vraiment sûrs qu'il s'agisse du mangeur d'hommes parce que d'autres crocodiles ont été observés dans la région." L'équipe, employée par une ferme de crocodiles d'élevage gérée par le gouvernement, a commencé la pose des appâts le 15 août dernier en utilisant des poulets, des porcs et de la viande de chiens, mais le reptile avait réussi une première fois à se libérer des pièges sur lesquels il s'était embroché.

Un câble en métal aura finalement été efficace malgré la puissance de ses mâchoires et la bête a pu être maîtrisée près d'un ruisseau le samedi 3 septembre, avec l'aide d'environ 30 hommes. *Crocodylus porosus* est le plus grand reptile du monde : il peut attendre cinq ou six mètres de long et peut vivre jusqu'à 100 ans.

Bien que n'étant pas considéré comme une espèce menacée au niveau mondial, il est dans une situation de "danger critique" aux Philippines, où il est chassé pour sa peau, a conclu Josefina de Leon.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

DICTIONNAIRE

Date : **2400 av. J.-C.**
Lieu : **Mésopotamie en Égypte**

Le plus ancien dictionnaire daterait de 2400 ans av. J.-C. et il consistait en une liste bilingue akkarien-sumérien. Le *Dictionary* devient en 1588 le premier dictionnaire multilingue soit onze langues après avoir été bilingue latin-italien. Nous pourrions passer par toutes les époques mais une chose est sûre : le dictionnaire est devenu, avec les années, un outil indispensable pour l'apprentissage de la langue française et pour tout autre langue.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h41
Dohr	12h48
Asr	16h27
Maghreb	19h22
Icha	20h45

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

TÉLÉPHONIE MOBILE EN ALGÉRIE

Samsung lance sa «Caravane Smartphones»



Samsung Mobile Algérie a lancé, hier, depuis Alger, sa «Caravane Smartphones». Cette caravane est appelée à sillonner plusieurs villes du territoire national, a-t-on indiqué auprès de l'entreprise.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Selon ces derniers, la caravane qui, durant six mois traversera différentes villes et lieux du pays, permettra au grand public de découvrir de près les toutes dernières innovations de la téléphonie mobile de la marque. Durant la tournée nationale, un riche programme d'animation est annoncé. Le directeur général de Samsung Mobile Algérie, M. Ki Woong Song, a déclaré, à l'occasion, que «ce n'est pas seulement une simple opération de marketing, l'objectif réel étant de partager et de faire découvrir

cette nouvelle technologie à un plus grand public».

Des experts et des conseillers pourront, ainsi, renseigner le public sur les toutes nouvelles applications et autres nouveautés en matière de Smartphones Galaxy de Samsung. Parmi les produits exposés, les Tablettes Galaxy Tab P1000. Cette manifestation, a-t-on soutenu, sera également l'occasion de faire découvrir les dernières applica-

tions, expliquer leur utilité et la manière la plus facile de les installer sur les nouveaux modèles proposés. Par ailleurs, a-t-on annoncé, le nouveau produit Galaxy Tab 10.1 sous Android 3.0 sera présenté en avant-première aux Algériens «passionnés des gadgets à la fine point de la technologie», a-t-on tenu à préciser dans le communiqué de presse. En plus de cette caravane, des ateliers seront installés afin de permettre aux visiteurs de «manipuler et tester les Smartphones». L'occasion, pour eux, a-t-on indiqué, de bénéficier d'une «formation accélérée avec à la clé des astuces utiles sur les fonctionnalités des téléphones».

Cependant, a-t-on tenu à souligner, «la caravane smartphones», qui est une première en Algérie, est, également, un concept unique en son genre. Une manière, soutient-on, de se rapprocher de la clientèle à travers l'ensemble du territoire national, d'une part, mais aussi d'offrir de la nouveauté aux utilisateurs de la téléphonie mobile algériens.

M. B.

IMMIGRATION ET DROITS DE L'HOMME

L'Italie indexée par un rapport du Conseil de l'Europe

PAR RYAD NASSIM

Un rapport du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, met en exergue le besoin crucial d'une mobilisation accrue de l'Italie et de l'Europe pour veiller au respect des droits des migrants d'Afrique du Nord, rapporte l'APS "Lorsque des migrants sont en situation de détresse en mer, il est impératif que la question de leur sauvetage et de leur sécurité l'emporte sur toute autre considération, y compris l'absence de clarté et d'accord, notamment entre l'Italie et Malte, au sujet des responsabilités en matière de sauvetage." Le rapport a invité, à cet égard, les autorités italiennes à "éviter toute pratique qui pourrait se traduire par le renvoi de migrants dans des pays où ils risqueraient des mauvais traitements ou un refoulement indirect". Il a

appelé, en outre, ces autorités à "améliorer les conditions d'accueil et l'accès à l'asile, notamment en développant la capacité des programmes d'hébergement".

"Les demandeurs d'asile devraient bénéficier d'un accès adéquat à l'assistance juridique et à une aide psychosociale, quel que soit leur lieu d'hébergement", a préconisé dans ce cadre le rapport.

Le rapport a appelé, enfin, à "améliorer l'intégration des réfugiés et des bénéficiaires d'une protection internationale dans la société italienne", estimant "indispensable" de "renforcer la capacité des autorités locales à fournir des hébergements et des services" et de "simplifier l'accès des réfugiés à la nationalité italienne et d'accélérer la procédure à suivre pour obtenir un regroupement familial".

RN

Très Libre



LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Le continent africain planche sur une solution

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le continent noir réfléchit, désormais, à trouver les solutions appropriées pour lutter contre le phénomène de la désertification. C'est à Alger que compte s'ouvrir, aujourd'hui, la réunion régionale africaine préparatoire à la 10^e Conférence des Parties (COP10) à la Convention des Nations unies pour la lutte contre la désertification. Pas moins de quarante pays africains prennent part à cette rencontre internationale. Cette dernière est placée sous le thème de «la solidarité et de la volonté de protéger l'environnement dans les zones les plus fragiles de la Planète». C'est, également, l'occasion pour les pays africains d'établir les grandes lignes d'une position et de stratégies communes en vue de la COP10 qui se tiendra en octobre prochain en Corée du Sud. Cette rencontre permettra aussi aux Africains d'unifier leur position en prévision de la 66^e session de l'Assemblée générale de l'ONU sur la désertification, prévue à la fin du mois en cours sur le thème de la recherche de solutions aux problèmes de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. Outre les représentants des points focaux et ceux des cinq sous-régions chargés de la lutte contre la désertification dans les pays africains, la réunion regroupera également des institutions internationales et régionales des Nations unies et celles de l'Union africaine ainsi que des représentants de la société civile africaine. Il faut savoir qu'à l'intérieur du vieux continent, les sécheresses prolongées, les inondations de plus en plus violentes, l'instabilité des

droits fonciers, la baisse croissante des rendements agricoles et du prix des denrées alimentaires sont autant de facteurs qui accentuent le phénomène de la désertification. Ce phénomène touche tout le continent même les pays de l'Afrique centrale, réputée être une zone forestière. Cette région est concernée beaucoup plus par la dégradation des terres que par la désertification, qui elle concerne plus les zones arides. Ainsi, au moins 43% des terres productives en Afrique sont, aujourd'hui, affectées par la désertification, ce qui fait que 70% de l'activité économique du continent se trouve menacée. Le phénomène touche également 40% de la population africaine, soit environ 400 millions de personnes exposées à la famine, à l'insécurité alimentaire et aux migrations, selon les experts. L'Algérie, a pour sa part, procédé en 2008 à la consolidation de sa politique de lutte contre ce phénomène, à travers l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie à long terme. A moyen terme, cette stratégie vise à rétablir les équilibres écologiques nécessaires à un développement durable et harmonieux des territoires visés par la désertification. Cette stratégie portant sur l'exécution du programme de renouveau rural repose sur la mise en oeuvre d'actions ciblées des projets de proximité de développement rural intégrés (PPDRI) ou des projets de proximité de lutte contre la désertification (PPLCD) par l'utilisation des techniques modernes. L'Algérie préside le groupe Afrique durant deux ans, jusqu'à la fin 2011, au sein de l'UNCCD. Les travaux de la réunion, qui ont commencé lundi au niveau des experts, se poursuivront jusqu'au 11 septembre.

M. B. / Agences

NAÂMA

66 personnes victimes d'une intoxication alimentaire à Mécheria

Soixante six (66) personnes, dont des enfants et des femmes, ont été victimes d'une intoxication alimentaire, mardi soir, après avoir pris des repas dans un fast-food de la commune de Mécheria, a affirmé hier le responsable du service de la prévention à la direction de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (DSPRH) de la wilaya de Naâma. Les personnes intoxiquées, qui ont été prises de douleurs abdominales, accompagnées de vomissements et d'évanouissement, ont été évacuées vers l'établissement public hospitalier de Mécheria, selon le même responsable qui précise que 44 d'entre elles ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, et les 22 autres gardées en observation. Parmi les victimes, figurent 12 enfants âgés de moins de huit ans, qui ont été admis en service de pédiatrie, selon la DSPRH. Les services de la direction du commerce ont prélevé des échantillons d'ingrédients ayant servi à la confection des repas consommés par les victimes, pour des fins d'analyses au niveau du laboratoire de wilaya de contrôle de la qualité, afin de déterminer avec précision les causes de cette intoxication alimentaire.